



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITÉ – DIGNITÉ - TRAVAIL

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE
ET DE LA FAMILLE

STRATEGIE SECTORIELLE

EGALITE DE GENRE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE

Timothée Tabapssi
Consultant international
Gouvernance, Genre et Développement



I. INTRODUCTION

Conscient du rôle important que joue la femme dans le processus du développement politique, économique, social et culturel du pays, la RCA a adopté en 1989 une Politique Nationale de Promotion de la Femme, qui a été ensuite révisée en 1999. Basée sur l'approche d'intégration de la Femme au développement, cette politique a focalisé au départ toutes ses actions sur la femme sans accorder une attention à l'homme. Des projets ou des composantes de projets ne concernent alors que les femmes et visent leur participation au processus de développement, l'accroissement de leurs revenus en vue d'améliorer leur condition d'existence. Cette approche intensifie les interventions et projets "féminins", sans s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs qui entravent la pleine participation des femmes aux efforts de développement, à savoir les relations sociales inégalitaires. En effet, les statuts, les fonctions sociales inégalitaires, les disparités dans les conditions de vie et les discriminations dans les situations et positions sociales font des femmes une catégorie distincte et empêchent que l'homme et la femme aient des conditions et opportunités égales pour réaliser leur droit et leur potentiel, pour devenir ensemble des acteurs conscients et responsables du présent et de l'avenir des dynamiques sociales, politiques, économiques et culturelles.

Aussi, la Politique Nationale de Promotion de l'Égalité et de l'Équité (PNPEE adopté en 2005) et son plan d'action (PA/PNPEE adopté en 2007) traduisent-elles une évolution dans la vision nationale en la matière. A travers cette politique, le Gouvernement Centrafricain reconnaît l'importance de l'intégration de la dimension du genre dans le processus de décision, de consolidation de la paix, et de développement. La PNPEE est un modèle d'action qui met d'avantage l'accent sur : (i) le principe de l'égalité et sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes et des filles ; (ii) le partenariat dans le cadre de la coopération internationale ; (iii) l'approche basée sur les résultats comme moyen indispensable pour parvenir à un développement humain durable au service de l'individu en RCA.

La population de la RCA est estimée en 2009 à environ 4 300 000 habitants,¹ dont 62,8% vivent en milieu rural. Cette population est caractérisée par une majorité de jeunes de moins de 18 ans (plus de 50% de la population totale) et de femmes (50,2%). L'économie est dominée par le secteur primaire qui représentait en 2008 52,2% du PIB, suivi du secteur tertiaire (30,5%) et du secondaire (12,1%). L'agriculture de subsistance (28,5% du PIB) et le petit élevage traditionnel (12,5%) constituent les principales activités du secteur primaire. Les ressources forestières et le diamant ne contribuent que marginalement au Produit Intérieur Brut (PIB), mais demeurent les principales sources des recettes d'exportations et de revenus des populations en milieu rural².

Dans les différentes communautés, la nature patriarcale de la société centrafricaine et les règles coutumières sont autant de facteurs qui exercent une forte influence sur les relations entre hommes et femmes, et sous-tendent la situation défavorisée dans laquelle se trouve la femme comparée à l'homme. Traditionnellement, c'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage. Le rôle d'autorité de l'homme et la position de

¹ Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale, Note de Synthèse Économique et Sociale 2009.

² Groupe de la Banque Africaine de Développement - Département ORCE et Groupe de la Banque Mondiale - Département AFCCM, *Document de Stratégie de Partenariat Pays Conjointe (DSPPC) 2009-2012*, Juin 2009.

subordination de la femme sont traduits à travers les différentes institutions : Dans *le mariage*, acte social fondamental, l'homme détient le privilège du rôle actif, il exerce le pouvoir et le contrôle sur la femme et sur la fécondité du couple.

Dans les processus éducationnels familiaux et communautaires, l'homme jouit d'un traitement spécial avec une plus grande permissivité et responsabilisation, contrairement aux femmes qui sont limitées et contrôlées dans leurs mouvements et initiatives.

Au niveau de l'exercice des activités, la division sexuelle du travail, détermine la répartition des tâches entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes. Inscrite dans le cadre des activités de production, de reproduction et au niveau communautaire, cette différenciation permet d'assigner aux hommes, les travaux de production formels et valorisés et aux femmes, les activités de maintien et de soins qui relèvent du registre des activités de reproduction et sont non comptabilisées et non valorisées.

Au niveau communautaire, la perception différenciée des rôles masculins et féminins est à la base de la répartition des tâches et de l'exercice inégale du pouvoir. Les hommes assument des rôles de gestion dans les affaires publiques. Quant aux femmes, elles sont plutôt impliquées dans l'établissement et le renforcement des relations sociales.

Au niveau du processus de socialisation, les rôles sociaux sont traduits à travers des préjugés et stéréotypes qui en font les portraits imagés facilement intériorisés comme étant dévolus aux hommes et aux femmes.

Outre les facteurs qui exercent une forte influence sur les relations entre hommes et femmes en RCA, il conviendrait de relever que les conflits armés des deux dernières décennies ont affecté différemment les hommes et les femmes et beaucoup plus les femmes que les hommes. De nombreux actes de violence basés sur le genre, notamment sexuelles ont été perpétrés avec au bout du compte des conséquences désastreuses comme les traumatismes, l'infection par le VIH, la stigmatisation des victimes et des enfants nés des viols ; la répudiation du foyer conjugal. L'impact négatif des conflits se ressent aussi sur la situation économique des femmes rurales qui, du fait du fort taux de migration des hommes et des jeunes, doivent suppléer à l'absence des hommes au niveau de la production agricole et de la prise en charge de la famille.

II. L'ANALYSE DE GENRE PAR SECTEUR

II.1. Genre et stratégies de Réduction de la Pauvreté

L'analyse des performances en matière de développement humain fait ressortir des différences remarquables entre les sexes. Le taux d'analphabétisme des femmes est très élevé (68 % de femmes contre 46,2 % d'hommes). Le taux de scolarisation au niveau de l'école primaire est de 36,9% chez les filles contre 44,3% chez les garçons. Au niveau de l'enseignant secondaire, le taux est 26,5% chez les garçons et de 15% pour les filles³.

L'on note également que les femmes sont plus frappées par la pauvreté que les hommes et que leur contribution à la richesse nationale paraît faible ou sous estimée. La pauvreté d'existence des ménages est encore prépondérante : plus de la moitié (50%) des centrafricains et centrafricaines sont pauvres ; en milieu rural 81% de femmes contre 69% d'hommes sont affectés par la pauvreté.

³ Cf. Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité, 2005, p. 12.

Du point de vue de la pauvreté humaine, il convient de souligner que les femmes courent plus de risque de décéder entre 15 et 49 ans en raison de la mortalité maternelle liée aux complications de l'accouchement et aux mariages précoces, bien qu'elles aient une espérance de vie moyenne plus élevée que celle des hommes. En ce qui concerne l'Indice de Développement Humain (IDH), la RCA était au 178^{ème} rang sur 179 pays en 2007. Sur la base de la valeur de l'Indice sexospécifique de Développement Humain (ISDH), la RCA a été classée à la 153^{ème} position sur 177 pays, ce qui confirme la réalité des inégalités de genre dans le pays⁴.

II.2 Genre et Education

L'évolution récente du taux de scolarisation dans le primaire en RCA révèle deux grandes tendances. Sur la première période allant de 1988 à 2003, on note globalement une baisse de l'offre éducative consécutive aux multiples crises, dont les effets se sont fait ressentir au niveau de l'ensemble de la population. A partir de 2006, on assiste à une augmentation de l'offre éducative, avec le lancement du Plan National de l'Education pour tous. Au vu des résultats de 2008, des progrès ont été accomplis, se traduisant par une amélioration du taux net de scolarisation au primaire. Toutefois, des disparités importantes et des problèmes persistent :

- un faible taux net de scolarisation au titre des années scolaires 2006-2007 et 2007-2008 qui est respectivement de 57,15% et 62,81% pour les garçons et 43,05% et 48,56% pour les filles. En 2009, le taux net de scolarisation est de 55% pour les filles contre 71% pour les garçons.
- une déperdition relativement plus importante chez les filles scolarisées car beaucoup abandonne l'école pour diverses raisons (taux élevés d'échec, manque de moyens financiers, mariages et/ou grossesses précoces, manque de volonté de certains parents, décès des parents, etc.) ;
- un taux d'analphabétisme élevé chez les femmes 68 % contre 46,2 % chez les hommes ;
- une proportion de femmes n'ayant pas du tout eu accès à l'instruction particulièrement élevée dans les zones rurales (80% des femmes de 15 à 49 ans) ;

Au total, ces problèmes ne permettront pas d'atteindre l'OMD n° 2 relatif à l'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, ni la cible 4 de l'OMD n°3 sur l'élimination des disparités entre les sexes en matière d'enseignement.

II.3 Genre, Santé et Nutrition

En RCA, l'accessibilité géographique à une formation sanitaire dans un rayon de 5 km était de 65,2% en 2000. Cette donnée cache des disparités selon le milieu : 98% pour le milieu urbain et 47% pour le milieu rural. Au moins 25% de la population dans l'arrière pays parcourent plus de 10 km à pied, ou en utilisant des moyens de fortune pour atteindre une formation sanitaire. Le taux de mortalité maternelle est passé de 986 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1995 à 1102 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2008⁵. L'Indice Synthétique de Fécondité reste élevé : 5,1 enfants par femme. On note cependant une prévalence de l'infécondité et de la stérilité élevée chez les femmes (10,2 % en moyenne). La prévalence contraceptive moderne est de 6,9 %.

⁴ Banque Africaine de Développement, Profil Genre de la République Centrafricaine, avril 2010, p. 8.

⁵ Source : Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération internationale, Note de Synthèse économique et sociale, 2009.

Par rapport aux IST et VIH/SIDA, la situation du pays reste préoccupante avec un taux de prévalence de 6,1% en 2008 pour les personnes de 15 à 40 ans. La prévalence est deux fois plus élevée en milieu urbain (8,3%) qu'en milieu rural (4,7%). Elle est presque deux fois plus élevée chez les femmes (11,8%) que chez les hommes (7,8%) du même groupe d'âge.

Le fait d'avoir entendu parler du VIH, qui est le niveau de connaissance le plus superficiel de l'épidémie, est encore loin d'être général malgré l'ampleur de l'épidémie en RCA. Deux femmes sur dix et un homme sur dix n'ont pas encore entendu parler du SIDA⁶.

Le Gouvernement a fait de la lutte contre le VIH/SIDA une priorité. C'est ainsi que les proportions de personnes infectées mises sous ARV ont augmenté passant de 3 900 personnes en 2006 à 14 449 personnes en 2009; 10 339 poches de sang ont été testées en 2009 et 26,88% d'écoles ont inclus un enseignement relatif au VIH dans les programmes de préparation à la vie active au cours de la dernière année scolaire.

Pour faire face à ce grave problème de santé publique, la RCA a élaboré un Cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA 2006-2010 et un Plan stratégique 2006-2010, mis en place un Comité National de Lutte contre le Sida, rattaché à la Primature. La prévention à travers la communication pour le changement de comportement demeure un élément central de cette stratégie nationale.

Sur le plan nutritionnel, La malnutrition chronique est la forme la plus rencontrée en République Centrafricaine. Elle touche 21,1 % de la population adulte de plus de 18 ans, 28 % des enfants de moins de 5 ans et 32 % des enfants de 5 à 10 ans.

Cette malnutrition est connue dans toutes les régions du pays, en particulier dans les zones de tabac, d'extraction minière et d'exploitation forestière où la production vivrière ne suit pas l'augmentation de la population. La dégradation du réseau routier et des conditions de transport, la stagnation des revenus des ménages, contribuent à la détérioration de la situation nutritionnelle dans le pays.

Et pourtant, les femmes agricultrices consacrent l'essentiel de leurs efforts dans la production des cultures vivrières et maraîchères, qui devraient contribuer logiquement à assurer la sécurité alimentaire des populations.

II.4 Genre et Communication

La prise en compte de l'égalité et de l'équité entre les hommes et les femmes reste insuffisante dans le paysage audiovisuel et dans la presse écrite, ainsi que dans les gammes interpersonnelles ou réseaux de communication. Les problèmes centraux dans ce domaine sont les suivants :

- la faible mobilisation des femmes pour le développement ;
- la faible mobilisation des canaux médiatiques et des réseaux pour la promotion de l'égalité des droits dans toutes les catégories sociales ;
- le faible engagement des responsables politiques.

II.5 Genre et Emploi

Dans le domaine de l'emploi, l'on relève que 63% de la population active en RCA est effectivement employée, 19% sous employée et 1,3% en chômage. La répartition de la population active en fonction des branches d'activités économiques place le secteur agricole en tête (67%), suivi du secteur commercial (15%). Les femmes actives se

⁶ Banque Africaine de Développement, Profil Genre de la République Centrafricaine, avril 2010.

trouvent majoritairement soit dans l'agriculture, soit dans les services, principalement dans le commerce (au moins une femme sur trois). La grande majorité des produits agricoles est valorisés par des technologies alimentaires traditionnelles selon un savoir et un savoir-faire endogène transmis de génération en génération à travers des femmes qui, du reste, contrôlent souvent aussi le processus de commercialisation du produit final. Son impact socio-économique est considérable en terme d'approvisionnement alimentaire, d'emplois et de revenus au regard de la gamme variée de produits qui en sont issus.

Même si juridiquement les femmes centrafricaines ont le même droit à l'emploi que les hommes, leur faible niveau d'instruction et de qualification ne leur permet pas d'avoir le même accès que les hommes au marché du travail et à certains emplois. Un programme d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes filles, des jeunes garçons et de l'entreprenariat des femmes rurales et urbaines mérite une attention toute particulière.

II.6 Genre, Agriculture, Elevage et Pêche

Le secteur agricole occupe 80% de la population active en RCA. On dénombre 81% de main d'œuvre féminine contre 67% d'homme. Les femmes, jouent un rôle prédominant par rapport aux hommes. Elles participent dans les cultures de rente (café et coton) et sont les principales productrices dans les cultures vivrières. De même contrôlent-elles les activités d'élevage domestique et participent efficacement à la gestion du terroir. Toutefois, la faiblesse des revenus, la pauvreté de la population rurale, soit 80% de la population active en RCA et la féminisation de la pauvreté dans l'agriculture sont particulièrement visibles et s'expliquent par (i) les difficultés d'accès des femmes à la terre ; (ii) l'étroitesse de la superficie des exploitations ; (iii) les difficultés d'accès aux facteurs de production ; (iv) le bas niveau d'instruction ; (v) la difficulté d'accès aux prises de décision en matière de développement local à tous les niveaux ; (vi) le mauvais état des routes voire l'enclavement des exploitations ;

En matière de sécurité alimentaire, l'instabilité sociopolitique que le pays a traversée a provoqué dans les zones concernées par les conflits des déplacements de population, la perturbation des activités de production agricole et des circuits commerciaux. Cette situation a exacerbé l'insécurité alimentaire et la malnutrition qui sont des problèmes récurrents notamment dans les Régions du Nord où la productivité agricole est faible. Ainsi, au niveau national, 30,2% des ménages sont en insécurité alimentaire dont 7,5% en insécurité alimentaire sévère et 22,7% en insécurité alimentaire modérée.

Dans le domaine de l'élevage, les femmes sont en majorité impliquées dans l'élevage des animaux à cycle court (petits ruminants, porcins, volailles). Dans les familles, l'homme est traditionnellement le chef de famille et contrôle toutes les activités rapportant des revenus, bien que dans la pratique, il ne soit pas impliqué dans l'entretien des animaux. D'une manière générale, on attribue à la femme, les tâches et les responsabilités de l'aviculture et l'élevage ainsi que dans la transformation et la commercialisation des produits.

Dans le domaine de la pêche et de la pisciculture, les activités qui rapportent des revenus sont exécutées par l'homme et sont sous son contrôle. C'est ainsi que dans les pêches artisanales, les femmes et les enfants accompagnent les hommes aux campements de pêche et s'occupent du traitement, de la transformation, de la conservation et de la commercialisation des produits. On retrouve plus de femmes et d'enfants dans les pêches traditionnelles qui se pratiquent dans les marigots, lacs et

ruisseaux, surtout en milieu rural. Les méthodes utilisées se résument généralement à l'utilisation des nasses et autres pièges ou à l'assèchement des cours d'eau par la pratique des retenues en amont. Enfin, on compte de plus en plus de femmes dans le domaine de la pêche salariale en tant que propriétaires des moyens et aussi comme propriétaires des bassins piscicoles. Toutefois, dans l'ensemble des cas et surtout en milieu rural, les revenus sont gérés par les hommes.

Le secteur agropastoral mérite une attention particulière, en raison de son importance pour l'économie centrafricaine (52,2% du PIB), de son ampleur (il occupe 80% de la population active de la RCA avec 81% de la main d'œuvre féminine contre 67% de la main d'œuvre masculine) et de son potentiel d'impact sur la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Une matrice proposant les interventions prioritaires dans le domaine agro-pastoral au cours des années à venir figure en annexe de la présente Stratégie sectorielle.

II.7 Genre et Industrie /Commerce /Mines

En termes de rapports de Genre, la participation des hommes et des femmes dans le développement industriel et commercial dépend des secteurs (primaires, secondaires, tertiaires). Cependant, les données désagrégées par sexe et par âge ne sont pas disponibles pour affiner cette analyse. Toutefois, on constate une très grande disparité de genre en ce qui concerne les chefs d'entreprises. Ainsi les femmes chefs d'entreprise sont très peu nombreuses dans le secteur formel. Dans ce secteur, les femmes actives dans l'industrie représentent moins de 5% des effectifs.

Le sous-secteur commerce est celui où la contribution des femmes est à la fois prépondérante et visible aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les femmes dominent l'essentiel des circuits de distribution, tant des produits locaux que des biens importés. Leurs activités portent aussi bien sur les produits vivriers que manufacturés. Dans la commercialisation des produits vivriers, une multiplicité d'opérateurs se succède du producteur au consommateur, et opèrent sur de petites quantités. Les femmes intermédiaires et revendeuses locales s'organisent mais n'arrivent à drainer, pour leur compte, qu'une faible proportion des surplus vivriers mis sur le marché, faute de moyens financiers consistants. Elles sont nombreuses dans le secteur informel. Leur forte présence dans ce secteur s'explique par :

- la précarité de leur statut social (abandon de l'école, faible niveau d'instruction, analphabétisme, etc.) ;
- leur faible capacité de financement et de gestion ;
- leur faible accès à l'information commerciale ;
- leur extraordinaire facilité d'adaptation et leur dynamisme.

En termes de rapports Genre, après le secteur agricole, la branche des services et activités assimilées semble un secteur prédestiné à la population féminine.

D'après l'étude diagnostic pour l'intégration commerciale de la RCA, une des causes profondes de la faible intégration de la RCA dans le commerce international est la faible représentation des femmes dans le monde des affaires. D'où la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, la création et le développement d'entreprises et de micros entreprises féminines.

II.8 Genre et Environnement /Tourisme/Artisanat

En tant qu'agents économiques, la population masculine (49,8% de la population totale) et féminine (50,2% de la population totale) tout comme l'impact potentiels et réels de leurs

activités dans tous les secteurs de la vie y compris celui de l'environnement ne peut aucunement être sous-estimé. Dans le domaine de la préservation de l'environnement, les problèmes ci-après sont à l'origine de la dégradation des ressources naturelles : pratiques agricoles extensives sur brûlis; transhumance ; déforestation pour bois de chauffe ; déficit énergétique en milieu rural ; mesures administratives, juridiques et techniques de gestion et de préservation de l'environnement et de la biodiversité insuffisantes ou peu connues des acteurs ruraux ; insuffisance d'investissement dans les sources d'énergie accessibles (soleil, vent, etc.). Cette dégradation a des répercussions négatives durement ressenties au niveau des populations et en particulier des femmes. Elles ont de plus en plus des difficultés pour s'approvisionner en eau et en bois de chauffe et leurs activités agricoles sont soumises à rudes épreuves du fait de l'appauvrissement des sols qui induit la faiblesse des rendements. L'utilisation du bois de chauffe et du charbon pour la cuisine est source de pollution domestique et de problèmes de santé, notamment pour les enfants qui souffrent d'infections respiratoires aiguës, première cause de décès des enfants de moins de 3 ans. De même, le rendement des femmes au travail baisse du fait des fréquentes maladies dont elles souffrent, ainsi que leurs enfants du fait de la pollution de l'eau et de l'air.

Le Tourisme, créateur d'emplois directs et indirects, générateur de devises, est un secteur qui utilise une importante main d'œuvre féminine. En effet, les hôtels, restaurants, maquis et gargotes, emploient 8.000 à 10.000 personnes dont la majorité, œuvrant dans le secteur informel, est essentiellement constituée de femmes⁷.

S'agissant de la forêt, les hommes sont fortement impliqués dans la coupe du bois d'œuvre et de service. La coupe et le transport du bois de chauffe, la fabrication du charbon de bois à usage à la fois domestique et commercial impliquent les hommes et dans une plus grande proportion les femmes. La cueillette, la transformation et le commerce des produits forestiers non ligneux constituent aussi une sorte d'avantage acquis surtout chez les femmes.

Sur le plan de l'approvisionnement en eau, les responsabilités domestiques et traditionnelles obligent les femmes centrafricaines à s'occuper de l'approvisionnement en eau de la famille. Elles ont donc la charge de la gestion de cette ressource précieuse, sur le double plan de la quantité et de la qualité. Il conviendrait de souligner que le taux de couverture en eau potable en RCA est le plus faible en Afrique. Le taux d'accès à l'eau potable est estimé à 32% en milieu urbain et à 26% en milieu rural. Près de 80% de la population n'avait pas accès à l'eau potable en 1995 contre 74% en 2006, dont 68,5% en milieu en milieu urbain et 74% en milieu rural. Si cette tendance se maintient, c'est plus de 60% qui n'y auront toujours pas accès en 2015.

Un enjeu important pour l'égalité de genre réside dans la gestion communautaire des points d'eau. En raison des constructions culturelles des rôles sociaux, les membres de comités de gestion de l'eau sont en majorité des hommes, alors qu'il s'agit d'une ressource dont la femme est la principale pourvoyeuse et utilisatrice dans la vie quotidienne.

Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, le Rapport de Suivi des OMD révèle que très peu de ménages au niveau national disposent d'installations sanitaires hygiéniques et acceptables (13%). L'analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2009) est plus explicite par rapport aux types

⁷ Banque Africaine de Développement, Profil Genre de la République Centrafricaine, avril 2010.

d'installations utilisées : les latrines traditionnelles (67%) sont de très loin le type d'installation utilisée par les ménages. Les latrines modernes sont utilisées quasiment totalement dans les centres urbains (17,4%) tandis que le recours à la nature est le fait des ménages ruraux (35,5%). Pour la gestion des ordures ménagères, les services urbains y afférents ne fonctionnent plus, et leur rétablissement nécessiterait des investissements importants dans un contexte d'urbanisation rapide, notamment à Bangui. Il ressort des résultats de l'enquête centrafricaine pour le suivi évaluation du bien être (2008) que sur l'ensemble du pays, on compte 7 ménages sur 10 qui optent pour l'évacuation de leurs ordures dans la nature, à peu près 2 ménages sur 10 qui pratiquent l'incinération, 1 ménage sur 10 qui effectue l'enfouissement, et un peu moins de 1% de ménage qui utilise la poubelle publique⁸.

II.9 Violences basées sur le Genre, Violences sexuelles et violences basées sur la sorcellerie

Les données de l'enquête MICS3 sur les violences domestiques en RCA (2007) révèlent l'ampleur du phénomène de violences domestiques envers les femmes : environ une femme sur cinq (18%) a affirmé avoir subi au moins une forme quelconque de violence physique au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête ; 12% des femmes enquêtées ont été victimes de violence sexuelle, 7% de ces femmes ont été forcées par leurs maris/partenaires à avoir des rapports sexuels, et 3% ont été obligées à pratiquer d'autres actes sexuels contre leur gré. Au niveau national, quatre femmes sur cinq (81%) ont subi une violence psychologique. On note par ordre de priorité la colère du conjoint si la femme parle à d'autres hommes (60%), le mari qui insiste pour savoir où se trouve la femme à tout moment (56%), le manque de confiance en ce qui concerne la gestion de l'argent (41%), les accusations d'infidélité (38%) et l'interdiction de rencontrer des amies. Par ailleurs, Nombreuses sont les femmes victimes de violences basées sur le genre à l'extérieur de leur foyer. Il s'agit en premier lieu du viol utilisé comme arme de guerre, pendant les périodes de conflits armés. Aux violences sexuelles avec les traumatismes physique et psychologique qui en résultent, il faut ajouter la transmission du virus du SIDA. Tout aussi important à souligner : le harcèlement sexuel en milieu professionnel, scolaire et même carcéral ; ces harcèlements pouvant aller jusqu'au viol. Les pratiques coutumières comme le lévirat et le sororat, la purification de la veuve, le mariage précoce, le « devoir d'hospitalité » sont autant d'actes de violence exercés envers les femmes en RCA. Il y a enfin les nouvelles formes d'esclavage, telles que les servantes domestiques, les enfants marchands ambulants, et l'exploitation des minorités.

Les violences basées sur le genre, qu'elles soient domestiques ou en-dehors du foyer, sont persistantes parce que l'auteur de la violence, la famille et la société exercent une telle emprise sur la femme victime, qu'elle n'ose pas en parler, ni la dénoncer, ni recourir à l'assistance d'une tierce personne. Il en est de même pour la violence basée sur la sorcellerie. Il ressort de nos entretiens avec les responsables du Ministère de la Justice et avec les membres de l'Association des femmes juristes de Centrafrique que 3 sur 5 femmes en détention le sont pour cause de pratique de sorcellerie. En fait, la violence basée sur le genre ou sur la sorcellerie semble un sujet tabou en RCA, la preuve en est qu'il y a très peu de données disponibles sur ce phénomène. La VBG a fait l'objet

⁸ Banque Africaine de Développement, Profil Genre de la RCA ; opcit.

d'un petit volet complémentaire dans l'enquête MICS3, qui est elle-même une étude spécifique et parcellaire.

Suite aux horreurs commises pendant les années de conflits armés, la culture de la violence paraît tellement ancrée dans la population que la violence basée sur le genre ou sur la sorcellerie est devenue banale, ne suscitant que l'indifférence. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de les traiter en priorité par rapport à d'autres actions sexospécifiques, parce qu'il s'agit en fait de violation de droit fondamental humain, et quelquefois d'atteinte à la dignité et à la vie humaine elle-même. *Des recherches approfondies sur les perceptions et représentations du respect de soi et de l'image de soi des femmes et des hommes, ainsi que sur la construction sociale de la sorcellerie en RCA, sont nécessaires pour développer une stratégie en vue d'influer sur les facteurs d'influence et de réduire l'incidence des VBG et des violences basées sur la sorcellerie.*

II.10 Genre, Législation, Contrôle et Prise de Décision

Le cadre juridique garantissant les droits fondamentaux des hommes et des femmes se compose d'instruments internationaux, régionaux, et nationaux souscrits ou ratifiés par la RCA. La Constitution du 27 décembre 2004 et de nombreuses dispositions légales ont été élaborées pour sauvegarder et protéger le principe de non-discrimination entre les sexes, l'égalité des droits, des devoirs, et des chances.

Le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MASSNF), a pour mission de coordonner les politiques et programmes orientés vers la promotion de l'égalité et de l'équité. Ses attributions lui imposent donc de fonctionner comme un espace d'intégration et d'articulation horizontale de la politique du Gouvernement relative à la promotion de l'égalité et de l'équité entre l'homme et la femme.

Dans sa mission d'amélioration du statut juridique de l'homme et de la femme centrafricains, ce Ministère dispose d'un programme de sensibilisation et d'information des femmes et des hommes sur leurs droits, avec plusieurs études et publications à son actif. Mais, la situation actuelle de la femme centrafricaine se caractérise par une protection juridique et sociale insuffisante. Si on part du principe que, seules les fonctions politiques, administratives et législatives constituent concrètement des postes stratégiques de prise de décisions, on peut conclure que la représentativité de la femme centrafricaine dans les sphères de décision est très réduite. Des initiatives hardies doivent de ce fait être prises dans le cadre d'une participation citoyenne inclusive, la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique.

III. LES POLITIQUES MENEES DANS LE DOMAINE DE L'EGALITE ET DE L'EQUITE DE GENRE : ENJEUX ET DEFIS MAJEURS

1. Les progrès enregistrés

En RCA, le processus de promotion de l'égalité de genre a connu un certain nombre d'avancées sur les triples plans institutionnel, politique et juridique. Sur le plan Institutionnel, la promotion du genre est pilotée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille (à travers la Direction Générale de la Promotion de la Femme). Des Organisations de la Société Civile, en majorité des Associations féminines, et des Partenaires au développement bi et multilatéraux s'y impliquent également. De même, un Comité Technique sectoriel « Egalité de Genre et

Réduction de la pauvreté » a été créé par arrêté n°014 du Premier Ministre en date du 14 mai 2008.

Le cadre politique pour la promotion de l'égalité de genre a pour toile de fond l'adhésion de la RCA aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et en particulier l'OMD 3 « Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes » et la cible 4 « Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux d'enseignement en 2025 au plus tard. De même, le Document de Stratégie de la réduction de la Pauvreté (DSRP 2008-2010) s'était fixé comme objectif majeur, promouvoir l'égalité et l'équité de genre, instaurer l'égalité de genre notamment dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015 et éliminer toutes les formes d'exclusion. Enfin, la politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité (2005) et de son plan d'action (2007), élaborés avec l'appui technique et financier de l'UNFPA, constituent le troisième élément majeur dudit cadre. Quant au cadre juridique, la RCA a ratifié en 1991 la convention sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard de la Femme (CEDEF). Le pays dispose d'une constitution (2004 article 5) égalitaire pour l'homme et la femme, d'un code de la famille en cours de relecture et de quelques lois en faveur de la femme.

2. Les défis majeurs

En dépit des efforts du gouvernement, tous les dispositifs mis en place pour la promotion de l'Égalité et de l'Équité du genre sont peu ou pas opérationnels. Les inégalités de genre persistent en raison des pratiques sociales discriminatoires⁹, des contraintes structurelles (conséquences économiques et sociales de longue crise qu'a traversée le pays depuis près de deux décennies), techniques (manque de données actualisées et désagrégées par âge et par sexe), des problèmes de capacités nationales à de multiples niveaux (institutionnelles, organisationnelles, financières et humaines).

Dès lors, nombreuses sont encore les Centrafricaines qui, plus que les hommes, méconnaissent leurs droits et devoirs, handicapées en cela par l'analphabétisme, le poids des traditions, des tabous et des préjugés socioculturels. Elles souffrent encore de violences, de discriminations et de marginalisation par rapport aux hommes.

Au plan socio culturel, les préjugés liés au sexe confèrent à la femme un statut inférieur qui ne reflète pas tous les rôles qu'elle est capable d'assumer dans la société. De même, l'opinion publique est partagée quant à l'appréciation des valeurs traditionnelles favorables et/ou défavorables à l'épanouissement de la famille (Violences basées sur le genre ; violence basée sur la sorcellerie).

Au plan politique, l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans le secteur public ou privé et leur participation à la prise de décisions reste très faible : *3 femmes Directrice de Cabinet sur 29 hommes ; 4 femmes ministres sur 30 hommes au niveau du Gouvernement ; 10 femmes députés sur 105 au niveau de l'Assemblée nationale ; 7 femmes Magistrates sur 143 hommes ; 27 femmes Greffières sur 89 hommes ; 9 Avocates femmes sur 85 hommes ; 5 Régisseurs de prisons femmes sur 32 hommes etc. Pour l'élection présidentielle de janvier 2011, aucune candidature féminine n'a été enregistrée et pour les législatives l'on compte environ 80 femmes parmi les 800*

⁹ Les femmes sont marginalisées et de plus en plus vulnérables. Elles ne peuvent facilement accéder aux prêts bancaires par manque de garanties, ce qui les empêche d'améliorer ou de développer des activités agricoles et de se procurer des revenus monétaires.

*candidatures enregistrées*¹⁰. Les obstacles fondés sur le genre sont encore nombreux et compliquent la participation des femmes à l'exercice du pouvoir.

Au plan socio-économique, les données chiffrées de 2008 présente la situation de pauvreté en RCA comme suit : le seuil de pauvreté monétaire se chiffrait à 259 255 FCFA par équivalent adulte, soit 710,3 FCFA par jour au prix de Bangui. Avec cet indicateur, 62 % de Centrafricains vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui correspond à 2,6 millions de personnes sur une population totale d'environ 4 300 000 habitants en 2009. Sous l'angle de la pauvreté, la situation des hommes et des femmes est aussi inégale : en milieu rural, 84,6% des ménages dirigés par les femmes sont pauvres, contre 74% des ménages dont les chefs sont des hommes ; En général, ce sont les ménages dont le chef est sans instruction et vivant en milieu rural qui sont les plus pauvres, quel que soit leur sexe, mais la situation est pire chez les chefs de ménage de sexe féminin. L'impact des conflits se ressent sur la situation économique des femmes : dans l'Agriculture par exemple, on a constaté la faiblesse du rendement, à cause de l'insuffisance de la force de travail, du départ des hommes et les jeunes du village et du manque de semence et des vivres.

Au plan juridique, la mise en application des textes de loi égalitaires pour l'homme et la femme ou qui protègent la femme est un défi à relever pour une société centrafricaine moderne. En effet, nous l'avons déjà relevé, nombreux sont les hommes et les femmes et les femmes plus que les hommes qui ne connaissent pas leurs droits. Ils ou elles ne peuvent les défendre et la situation est plus dramatique chez les analphabètes, car les textes sont dans leur grande majorité écrits en français. Par ailleurs, la coexistence du droit coutumier et du droit moderne a pour effet de limiter les effets de la consécration du principe de l'égalité affirmée dans la législation nationale et les textes internationaux ratifiés par la RCA. En effet, si la loi ou droit écrit/formel est en général, égalitaire dans l'approche genre, le droit coutumier, d'essence patriarcale, est inégalitaire dans ses interprétations dominantes.

A la difficulté d'instaurer un ordre juridique effectif dans un contexte de pluralisme juridique s'ajoutent les contraintes liées (i) aux tabous et préjugés socioculturels ; (ii) au nombre limité des infrastructures, des moyens humains et financiers de l'institution judiciaire (iii) ; à la faible représentation des femmes dans les juridictions de droit moderne et leur absence de représentation dans les juridictions de droit coutumier dirigées par les hommes ; (iv) à l'accessibilité (physique et financière) au droit et à la défense des groupes sociaux vulnérables qui sont en majorité analphabètes et n'ont pas les moyens de commettre un avocat ; (v) aux effectifs limités des Avocats tous basés à Bangui ; (vi) au problèmes de sécurité juridique et de lenteurs judiciaires.

Cette situation qui constitue un des principaux obstacles à l'accès de tous à la justice, à la lutte contre les violences basées sur le genre et sur la sorcellerie, à la consolidation de l'état de droit, mérite une attention particulière.

Au plan technique et organisationnel, beaucoup de formations en genre ont été réalisées, mais il n'y a pas de plan, ni de programme de formation en genre défini par le Ministère des Affaires Sociales de la Solidarité Nationale et de la Famille (MASSNF), ni de suivi post-formation. Du coup, l'on assiste à une « déperdition » des acquis tant en raison de la mobilité des personnes formées que du manque d'initiatives en faveur de la promotion de l'égalité et de l'équité de genre. De même la disponibilité et la fiabilité des données

¹⁰ Banque Africaine de Développement, Profil Genre de la RCA ; opcit.

sont un problème récurrent et le principe de leur désagrégation par âge et par sexe n'est pas encore acquis au niveau du MASSNF et n'est pas systématique dans tous les Ministères. Dès lors, le suivi évaluation du genre et sensible au genre reste difficile sans données désagrégées et sans collecte périodique de ces données.

C'est dire qu'en République Centrafricaine, l'égalité et l'équité de genre sont certes acquises en droit, mais ne sont pas encore totalement inscrite dans les faits. Les différences sociales profondes caractérisent encore les fonctions sociales et le statut social, les conditions de vie, la situation sociale et le positionnement social des hommes et des femmes centrafricaines. Ces différences se manifestent par des disparités, des iniquités et des relation de domination et de subordination.

Au total, l'analyse de la situation comparée, des hommes et des femmes, sur les plans socioculturel, économique, juridique et politique, révèle une situation différenciée liée à des disparités importantes basées sur le sexe. Il apparaît que ces disparités affectent davantage la femme, justifiant dès lors des mesures spécifiques qui lui seront adressées.

Ces inégalités se manifestent à travers : (i) une inégalité de statut et de position dans la famille et dans la société qui restreint les chances d'éducation de la femme, limite sa capacité à prendre des décisions et à participer à la vie de la communauté avec les mêmes chances que l'homme ; (ii) un niveau inégal d'instruction, d'éducation et de qualification et une précarité de la santé de la reproduction de la femme qui affectent son capital social, compromet sa productivité et limite son accès aux opportunités de développement ; (iii) une quasi-invisibilité du travail des femmes dans les agrégats économiques et un faible accès aux ressources et aux bénéfices du développement, malgré une contribution effective à l'économie de ménage et à l'économie de marché¹¹ ; (iv) une jouissance inégale de leurs droits et un exercice différencié de leurs devoirs au sein de la famille et de la société malgré l'égalité de droit établie entre l'homme et la femme par la Constitution de la RCA (article 5) ; (v) une sous représentation et une faible implication des femmes dans les instances de décision justifiant leur faible capacité à influencer les orientations et les mesures prises en matière de développement ; (vi) une prise en compte encore insuffisante de la dimension transversale du genre dans les actions de développement qui influe sur le niveau prise en charge et de financement des besoins différenciés des hommes et des femmes¹².

Le rapport d'évaluation de la mise en œuvre du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP2008-2010) relève, s'agissant des thématiques population, Genre et droits humains, qu'elles n'ont eu au cours des trois dernières années que très peu d'action et qu'elles méritent une attention soutenue et surtout des actions plus pertinentes et plus diversifiées. En effet, l'égalité et l'équité de genre constituent un des leviers fondamentaux pour la mobilisation du potentiel productif, l'accélération de l'atteinte des OMD et partant, l'amélioration des conditions de vie et d'existence de la grande majorité de la population centrafricaine.

¹¹ Cette situation justifie en grande partie le faible pouvoir économique des femmes et la féminisation de la pauvreté.

¹² Cet état de fait compromet la réduction des inégalités et, en conséquence, l'atteinte des objectifs de croissance et de développement durable du pays.

IV. VISION, RESULTATS STRATEGIQUES ET AXES STRATEGIQUES

Le diagnostic et le profil de genre par secteur d'activité a le mérite de faire émerger les disparités, les rapports de genre et les discriminations dans les différents secteurs et domaines de la vie (politique, économique et sociale) ainsi que les besoins différenciés et institutionnels de changement. Cependant, la nature transversale de la thématique suggère une vision holistique des principales préoccupations de genre, une stratégie globale dans les interventions et une approche intégrée et réaliste des initiatives sur lesquelles les partenaires au développement pourront apporter leur appui en connaissance de cause, et/ou mutualiser leurs ressources en vue d'une synergie d'action.

IV.1 Vision à l'horizon 2025

« Créer d'ici 2025, un cadre macroéconomique, politique et juridique qui favorise l'accès équitable des hommes et des femmes aux conditions et opportunités pour (i) réaliser leur droit et leur potentiel, (ii) contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des OMD, tout en bénéficiant des changements et dividendes induits par cette contribution ».

IV.2 Résultats Stratégiques

Sur la base de l'analyse de la situation de genre en RCA, l'objectif visé par le gouvernement est d'assurer l'intégration systématique de l'approche genre dans les Politiques, programmes et plans de développement afin de garantir : (i) une participation citoyenne inclusive dans le cadre de la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique, (ii) la réduction de la pauvreté, des disparités socioéconomiques des populations et l'atteinte des OMD ; (iii) l'accès de tous au droit et à la justice formelle et coutumière.

IV.3 Axes Stratégiques prioritaires

Pour atteindre l'objectif susvisé, les axes stratégiques ci-après sont retenus :

1)- Renforcement des capacités institutionnelles et techniques des acteurs centraux, régionaux et locaux de développement pour la promotion de l'Égalité et de l'Équité de genre en RCA.

Pour cela, il s'agira :

- (i) d'apporter un appui à l'opérationnalisation du cadre institutionnel et technique de mise en œuvre de la politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité à travers (a) l'évaluation des besoins techniques, matériels, humains et financiers du Ministère en charge des questions de genre ; (b) l'élaboration d'un programme pluriannuel de renforcement des capacités du Ministère en charge des questions de genre ; (c) la formation des acteurs centraux et locaux du développement (Ministères techniques ; ONG nationales ; leaders politiques et religieux; représentant des différents Ministères au niveau décentralisé et cadres régionaux; OSC et Associations féminines; points focaux genre; Comité sectoriel genre) pour l'analyse, la planification et le suivi évaluation des politiques selon le genre ainsi que pour la promotion d'une

grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision dans tous les secteurs.

- (ii) de mettre en place un dispositif pour promouvoir l'intégration systématique des questions de genre dans les politiques, programmes et plan nationaux de développement : (a) Centre de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la consolidation de la paix ; (b) l'intégration de l'approche genre dans le système statistique national et le suivi évaluation de la pauvreté; (c) la redynamisation du Comité Technique Sectoriel et du STP genre.
- (iii) d'informer, d'éduquer et de communiquer pour le changement de comportement à travers (a) des campagnes de sensibilisation et de déconstruction des préjugés socioculturels ; (b) la mobilisation sociale et le plaidoyer en faveur de l'équité et de l'égalité de genre et du potentiel productif qu'offre la pleine participation des hommes et des femmes aux efforts de développement ; (c) la mise en place une stratégie de communication pour informer toutes les parties prenantes des progrès et des résultats de la Stratégie sectorielle genre et réduction de la pauvreté et pour en accroître la visibilité.

2)- Promotion de la Participation citoyenne inclusive dans le cadre de la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique.

A ce niveau, les principales mesures envisagées consistent à :

- (i) Soutenir la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire favorable à la participation des femmes aux instances de négociation et de décision à travers (a) l'élaboration, l'adoption et l'application d'un texte de loi instituant le système de quota féminin pour les postes nominatifs et électifs ; (b) la promotion du leadership féminin et la redynamisation des réseaux féminins nationaux (Association des femmes d'affaires Centrafricaines - AFAC, Association des Femmes juristes, Organisation des femmes Centrafricaines, Réseau des femmes parlementaires, Réseau des femmes journalistes ; groupements féminins œuvrant pour la paix et pour une démocratie inclusive et paritaire etc.).
- (ii) Assurer un égal exercice des droits civiques et politiques des femmes et des hommes à tous les niveaux par (a) l'organisation à l'intention des groupes vulnérables ou marginalisés d'audiences foraines d'état civil, de carte d'identité et de carte d'électeurs dans le cadre des processus et des activités post électorales; (b) la mise en place d'un programme de sensibilisation et d'encouragement des responsables de Partis politiques et des OSC en vue de l'accès des femmes et des jeunes aux postes de décision et (c) le Renforcement des capacités des Partis politiques et des OSC à prendre en compte les aspirations des femmes et des jeunes et à assumer leur mission d'analyse, de formulation de programme, de négociation et de plaidoyer.

3)- Réduction de la pauvreté et des disparités socioéconomiques

Cet axe stratégique privilégie :

- (i) l'accès des producteurs et productrices ruraux aux intrants agricoles et pastoraux à travers (a) l'appui à la mise en place d'un mécanisme de fourniture des engrais aux agriculteurs et agricultrices ; (b) l'appui à la mise en place d'un système pérenne de crédit rotatif en soutien à la fourniture des engrais aux agriculteurs et agricultrices ; (c) un état des lieux sur la législation agro foncière, l'élaboration et la vulgarisation d'une loi sur le foncier rural et la formalisation des contrats de baux ruraux de sécurisation des terres pour les femmes et pour les jeunes ruraux ; (d) la dotation de ménages vulnérables de filets sécuritaires et de l'aide alimentaire constituée de produits vivriers locaux (suivant le modèle "produits vivriers pour protection des semences"); (e) la mise en place de mécanisme d'approvisionnement et de distribution des semences améliorées pour la production végétale et animale (géniteurs améliorés) aux petits producteurs et productrices ruraux.
- (ii) l'encadrement de proximité des agriculteurs et agricultrices pour la diversification des activités productives, la promotion de l'emploi des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin à travers (a) la mise en place d'un programme national de volontariat pour la paix et le développement ; (b) la structuration ; l'encadrement de proximité des producteurs et productrices ruraux par les volontaires (alphabétisation fonctionnelle ; formation à l'utilisation des outils simplifiés de gestion de base ; appui pour les formalités administratives en vue de la reconnaissance formelle des associations et organisation communautaires de base etc.); (c) le renforcement des capacités de production et de transformation des produits agricoles et de l'élevage ; (d) la promotion et la mise en place d'institutions de micro-finance et de caisses villageoises d'épargne et de crédit ; (e) la mise en place d'un dispositif d'accompagnement de jeunes entrepreneurs ruraux à la création et au développement des micros entreprises rurales de leur choix ; (f) la promotion des plateformes multifonctionnelles, des fours améliorés et de l'énergie solaire ; (g) la mise en place avec l'appui des volontaires de jardins d'enfants communautaires pour permettre aux femmes de se libérer pour se consacrer aux AGR et aux jeunes filles de se libérer de la garde des cadets pour d'aller à l'école ; (h) la promotion de l'accès à l'eau potable, la sensibilisation des communautés dans les domaines de l'hygiène et de l'assainissement, du VIH et de la Santé de la reproduction, de la population/Genre & Développement, en collaboration avec les volontaires du programme national de volontariat pour la paix et le développement.

4)- Amélioration de l'accès des groupes vulnérables au droit et à la justice, intensification de la lutte contre les violences basées sur le genre et sur la sorcellerie.

Les principales mesures envisagées dans le cadre de cet axe stratégique s'articulent autour de :

- (i) la mise en place d'un dispositif pilote d'assistance juridique et judiciaire aux groupes vulnérables notamment les femmes et les mineurs, à travers (a) le renforcement des capacités du ministère de la Justice à assurer l'accès des groupes vulnérables notamment les femmes et le mineurs à la justice formelle et coutumière ; (b) le développement d'un partenariat stratégique entre le Ministère de la Justice, le Barreau, l'Association de Défense des Droits de l'Homme, l'Association des Femmes Juristes, les Volontaires para juristes du programme national de volontariat, pour animer les cliniques juridiques existantes et celles à mettre en place dans les régions ainsi que les Bureaux d'accueil à l'entrée des juridictions, afin d'améliorer l'accès des groupes vulnérables au droit et à la justice formelle et coutumière ; (c) la mobilisation, la formation et l'affectation des volontaires para juristes dans les cliniques juridiques, les bureaux d'accueil des tribunaux et les maisons d'arrêt pour apporter une assistance juridique et judiciaire aux populations vulnérables et promouvoir les droits humains; (d) le soutien à la mise en œuvre du Programme décennal du Ministère de la Justice ; (e) la mise en place à l'issue de l'expérience pilote des para-juristes d'une structure pérenne d'assistance juridique et judiciaire aux populations vulnérables en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des mineurs ; (f) la mise en place d'un cadre de concertation des partenaires techniques et financiers et des acteurs de terrain dans le domaine de la justice.
- (ii) la promotion de l'égalité et de l'équité dans la gestion et le fonctionnement de la justice coutumière à travers (a) la sensibilisation et la formation autorités coutumières et religieuses en charge de la gestion de la justice coutumière ; (b) la promotion de la participation des femmes à la gestion et au fonctionnement de la justice coutumière.
- (iii) Intensification de la lutte contre les VBG et sur la sorcellerie par (a) le renforcement des mesures juridiques de protection de la femme et de la jeune fille contre les violences et autres pratiques préjudiciables ; (b) la prise en charge médicale et psychologique des victimes ainsi que de leur réinsertion socio-économique ; (c) l'accessibilité des services de prise en charge médicale et psychologique et de réinsertion socio-économique accessibles dans toutes les localités affectées par cette problématique ; (d) l'inclusion du VIH et des grossesses non désirées dans les mesures de prévention et de prise en charge ; (e) la mise en place de stratégies basées sur les recommandations des recherches approfondies sur les perceptions et représentations du respect de soi et de l'image de soi des femmes et des hommes, ainsi que sur la construction sociale de la sorcellerie en RCA ; (e) les campagnes de sensibilisation du grand public et le plaidoyer auprès des instances

gouvernementales et parlementaires sur les VBG et sur la sorcellerie en impliquant les hommes, les femmes, les jeunes et les autorités locales dans la recherche des solutions; (f) les campagnes de sensibilisation pour encourager les actions en justice afin de lutter contre l'impunité ; (g) la documentation, en collaboration avec les para juristes, le personnel judiciaire, les OSC, les Associations féminines, les responsables coutumiers et religieux, l'ICASEES, de l'évolution de l'incidence de la violence basée sur le genre et sur la sorcellerie.

V. ARTICULATION DE LA STRATEGIE SECTORIELLE EGALITE DE GENRE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE AVEC LES PILIERS ET VOLETS DU DSRP 2 ET AVEC LA STRATEGIE SOUS-REGIONALE EN MATIERE DE GENRE ET DEVELOPPEMENT

Le tableau ci-dessous met en exergue l'Articulation de la Stratégie sectorielle Egalité de Genre et Réduction de la pauvreté avec les Piliers et les axes en négociation du DSRP 2.

Piliers DSRP 2	Axes des piliers du DSRP 2	Axes stratégiques de la politique sectorielle Genre et réduction de la pauvreté
Pilier 1 : Consolidation de la paix et renforcement de l'Etat de Droit.	Axe 1 : Consolider les acquis de la paix et de la sécurité	Axe 2 : Promouvoir la participation citoyenne inclusive dans le cadre de la consolidation de la paix (conformément à la résolution 1325 d'octobre 2000 du CS des NU sur les Femmes, la paix et la Sécurité).
	Axe 2 : Renforcer la gouvernance et Etat de Droit	Axe 2 : Promouvoir la participation citoyenne inclusive dans le cadre de la gouvernance démocratique.
Pilier 2 : Relance de l'Economie et promotion d'un développement durable	Axe 1 : Faire du développement rural le moteur du développement durable	Axe 3 : Réduire la pauvreté et les disparités socioéconomiques.
	Axe 2 : Mettre en place les infrastructures de base nécessaires	Axe 3 : Réduire la pauvreté et les disparités socioéconomiques. '
	Axe 3 : Promouvoir le secteur Privé	Axe 3 : Réduire la pauvreté et les disparités socioéconomiques.
Pilier 3 : Développement du capital humain	Axe 1 : Promouvoir le bien être des populations	Axe 3 : Réduire la pauvreté et les disparités socioéconomiques.
	Axe 2 : Renforcer l'égalité et l'équité de genre	Axe 1 : Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs centraux, régionaux et locaux de développement pour la promotion de l'Egalité et de l'Equité de genre dans tous les domaines en RCA.
	Axe 3 : Investir dans le développement du capital humain	Axe 4 : Promouvoir le Volontariat national, Améliorer l'accès à la justice, intensifier la lutte contre les violences basées sur le genre et sur la sorcellerie.

Au niveau sous-régional, la Stratégie Sectorielle Egalité de Genre et Réduction de la pauvreté contribue à la visibilité et à l'atteinte des objectifs de promotion du genre dans le cadre de l'intégration régionale. En effet, ses axes stratégiques sont en cohérence avec les initiatives en matière de promotion des droits humains et du genre au niveau de la CEMAC, de la CEEAC et dans la région des grands lacs, notamment la conduite des recherches orientées vers le développement des politiques, l'établissement des réseaux de renforcement des capacités et de consolidation de la paix dans la région.

VI. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION.

Les départements Ministériels responsables de chacun des axes stratégiques prioritaires et les ONG nationales et/ou autres Agents d'exécution, assureront la mise en œuvre de la stratégie sectorielle, sous la coordination du Comité Technique Sectoriel Egalité de Genre et Réduction de la pauvreté et la supervision du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale et de la Famille (MASSNF/DGPF).

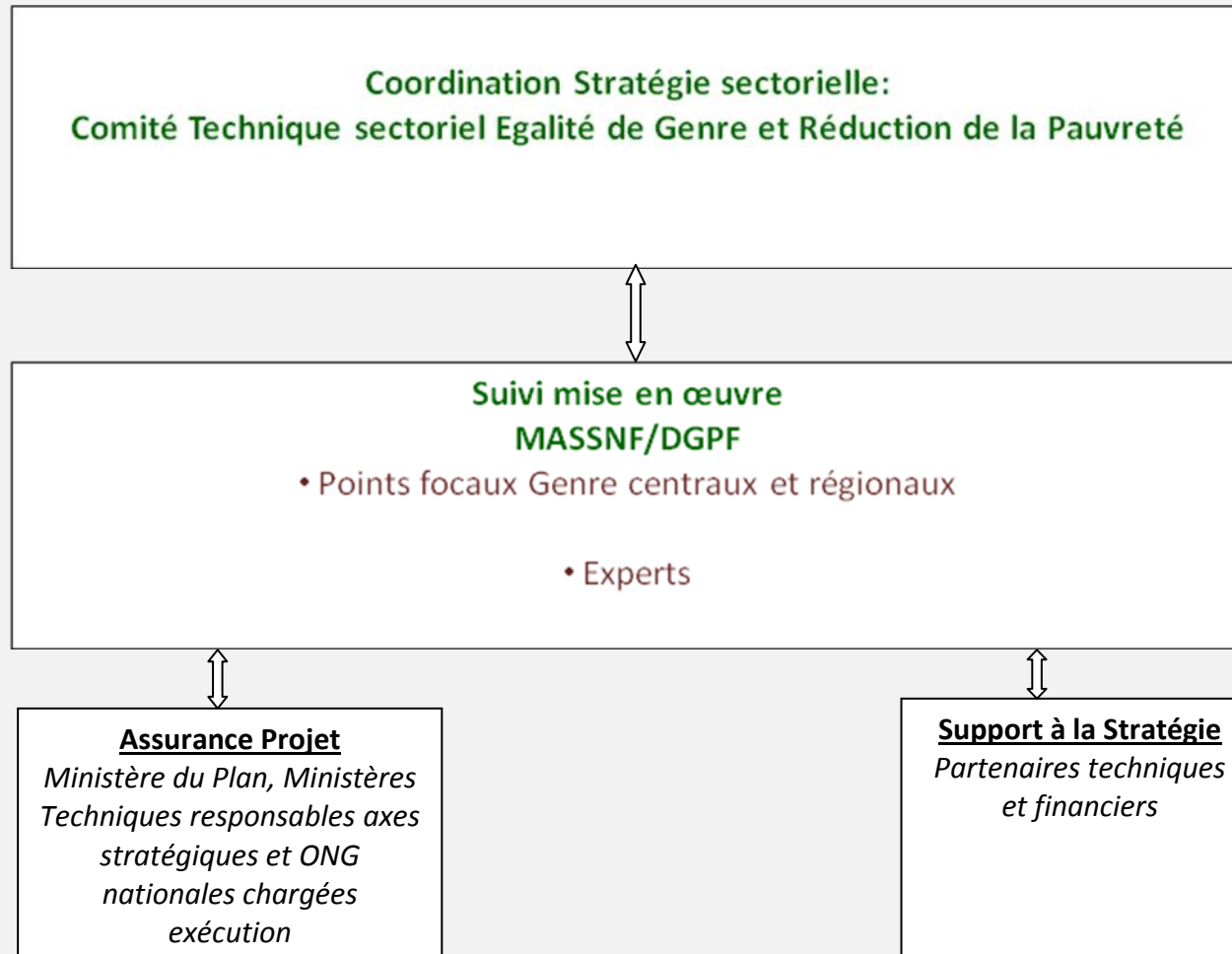
Les ONG nationales et/ou autres Agents d'exécution sont responsables des résultats des activités sous leur responsabilité. Des rapports trimestriels et annuels consolidés et orientés sur les résultats devront être élaborés par les ONG nationales et/ou autres Agents d'exécution et communiqués au département Ministériel responsable des activités et au MASSNF qui est chargé du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie.

Une évaluation rapide à mi-parcours permettra d'établir les progrès des interventions, d'identifier les problèmes et de définir les ajustements nécessaires pour l'obtention des résultats escomptés.

Une évaluation finale externe sera organisée afin d'apprécier les conditions de l'exécution de la Stratégie ainsi que sa contribution aux résultats du DSRP 2.

Le Comité Technique Sectoriel se réunira tous les mois pour établir le bilan des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle et pour faire un rapport d'avancement des activités à transmettre au Premier Ministre, au Ministre d'Etat chargé du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale et aux bailleurs de fonds.

STRUCTURE DE GESTION



VII. RISQUES ET MESURES DE GESTION DES RISQUES

L'analyse des risques à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle Egalité de Genre et Réduction de la pauvreté démontre un niveau de risques assez bas. Toutefois, certaines mesures de gestion de risques devront être prises en vue de garantir la réalisation et le succès de la stratégie.

Les principaux risques identifiés sont les suivants:

1. Défaut d'adhésion large à la Stratégie sectorielle ;
2. Absence d'un environnement habilitant pour le secteur privé ;
3. Capacités insuffisantes pour la programmation la mise œuvre et le suivi des activités des différents axes stratégiques ;
4. la persistance des poches d'insécurité dans certaines parties du pays ;
5. l'absence d'un environnement incitatif pour les affaires et le retard dans la libération des apports financiers.

Ces risques sont mitigés et peuvent être endigué à travers (i) une campagne de communication et de sensibilisation en direction de toutes les parties prenantes ; (ii) la mise en place d'un cadre incitatif pour les affaires ; (iii) un appui technique au Comité sectoriel et à la Direction Générale de la Promotion de la Femme ; (iv) la poursuite des efforts de consolidation de la paix par les autorités nationales ; (v) l'appui financier et technique en soutien à la mobilisation de ressources, à travers les Tables Rondes de concertations sectorielles.

***VIII. CADRE LOGIQUE ET PLAN D'ACTION PRIORITAIRE DE LA
STRATEGIE SECTORIELLE EGQLITE DE GENRE ET REDUCTION DE
LA PAUVRETE***

CADRE LOGIQUE DE LA STRATEGIE SECTORIELLE EGALITE DE GENRE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE EN RCA

Vision 2015	« Créer d'ici 2015, un cadre macroéconomique, politique et juridique qui favorise l'accès équitable des hommes et des femmes aux conditions et opportunités pour réaliser leur droit et leur potentiel, contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des OMD, tout en bénéficiant des changements et dividendes induits par cette contribution ».					
Résultat stratégique (2012-2014)	Assurer l'intégration systématique de l'approche genre dans les politiques, programmes et plans de développement pour garantir (i) une participation citoyenne inclusive dans le cadre de la gouvernance démocratique, (ii) la réduction de la pauvreté et des disparités socioéconomiques (iii) l'accès de tous au droit et à la justice.					
Effet 1	Les acteurs centraux, régionaux et locaux de développement renforcent leurs capacités pour la promotion de l'Egalité et de l'Equité de genre en RCA.					
Extrant 1.1	<i>Capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles en matière de genre et de réduction de la pauvreté améliorées</i>					
Activités	Indicateurs de performance	Données de base	Groupes Cibles	Sources/moyens de vérification	Responsables	Risques et hypothèses
<i>Activité 1.1.1 : Evaluer les capacités du MASSNF pour assurer la mise en œuvre de la PNPEE.</i>	<i>Diagnostic participatif des capacités institutionnelles organisationnelles et techniques des principaux acteurs centraux, régionaux et locaux de développement et du MASSNF réalisé au début de 2012 et disponible</i>	<i>2010 : Non disponible</i>	<i>.MASSNF .Les cadres centraux .Les cadres régionaux .Les cadres locaux des principaux acteurs du développement</i>	<i>Rapport d'évaluation des capacités</i>	<i>MASSNF/ DGPF</i>	<i>. disponibilité des ressources financières . situation sécuritaire</i>

<p>Activité 1.1.2: Elaborer un programme de renforcement des capacités des principaux acteurs du développement et du MASSNF pour la mise en œuvre de la PNPEE</p>	<p><i>Programme pluriannuel de renforcement des capacités du MASSNF élaboré à la fin du 1^{er} trimestre 2012 et disponible</i></p>	<p><i>2010 : Non disponible</i></p>	<p><i>.MASSNF et cadres .centraux, régionaux et locaux du MASSNF et des principaux acteurs du développement</i></p>	<p><i>Document du programme de renforcement des capacités</i></p>	<p><i>MASSNF/ DGPF</i></p>	<p><i>. disponibilité des ressources financières . situation sécuritaire</i></p>
<p>Activité 1.1.3 : Former les acteurs centraux et locaux du développement pour la prise en compte du genre dans les programmes et plan de développement</p>	<p><i>12 formations de 3 jours chacune organisées et 360 cadres centraux et locaux de l'administration et des ONG formés, dont au moins 30% de femmes d'ici 2014.</i></p>	<p><i>2010 : 315 cadres formés dont 15% de femmes</i></p>	<p><i>Cadres centraux et régionaux de l'administration Cadres des ONG et Associations de développement</i></p>	<p><i>Programmes, Outils et rapports de formation</i></p>	<p><i>MASSNF/ DGPF</i></p>	<p><i>. Situation sécuritaire favorable . disponibilité des ressources financières</i></p>

Activités	Indicateurs de performance	Données de base	Groupes Cibles	Sources/moyens de vérification	Responsables	Risques et Hypothèses
Extrant 1.2	<i>Un dispositif est mis en place pour veiller à l'intégration du genre dans les Politiques, programmes et plan nationaux de développement</i>					
Activité 1.2.1 : Créer un Centre de documentation et de recherche sur la femme et les questions de genre	. Cadre juridique, réglementaire et opérationnel du Centre élaboré et validé. . Centre créé et opérationnel avant fin 2012	2010 : Existence du Comité Sectoriel Egalité de genre et réduction de la pauvreté (Arrêté n°014 du PM du 14 mai 2008) du STP et des points focaux genre.	. Comité sectoriel Genre . MASSNF/DGPF	Décret portant création et fonctionnement du Centre de documentation et de recherche sur la femme et les questions de genre	MASSNF/ DGPF	. disponibilité des ressources financières

<p>Activité 1.2.2 : Apporter un appui technique et financier à l'ICASEES pour l'intégration du genre dans le Système de statistique national, la conception et la vulgarisation d'un manuel et d'une méthodologie de collecte de données sensible au genre, le suivi évaluation de la pauvreté sensible au genre, l'enquête Budget-temps, la mise en place au Centre de documentation et de recherche sur la femme et les questions de genre d'une base de données désagrégée par âge et par sexe (GMIS)</p>	<p><i>-Base de données désagrégée par âge et par sexe incluant les données relatives au travail non rémunéré des femmes dans les secteurs formel et informel aux niveaux national et local disponible et fonctionnel en fin 2012.</i> <i>-Manuel et méthodologie de collecte de données désagrégées par âge et par sexe disponible en 2012 et approprié par les Ministères, les ONG et associations de développement.</i> <i>-Gender Management information Système (GMI) mis en place au Centre de documentation et de recherche sur la femme et les questions de genre</i></p>	<p><i>2010 : Existence d'une base de données désagrégées par sexe à ICASEES</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - ICASEES - Ministères - ONG - MASSNF -Centre de documentation 	<p><i>Rapports d'activités ICASEES</i></p>	<p><i>Direction Générale de l'ICASEES</i></p>	<p><i>.disponibilité des ressources financières</i></p>
<p>Activité 1.2.3 : Redynamiser et doter le Comité Sectoriel genre et le STP de moyens financiers et logistiques nécessaires à son fonctionnement</p>	<p><i>Comité Technique sectoriel est opérationnel au 1^{er} trimestre 2012</i></p>	<p><i>2010 : Comité Sectoriel Genre et du STP pas fonctionnel</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Comité Sectoriel Egalité de Genre et Réduction de la pauvreté. -STP -MASSNF/DGPF 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapports d'activités -Compte rendu des réunions du Comité 	<p><i>MASSNF/ DGPF</i></p>	<p><i>. disponibilité des ressources financières</i></p>

Extrant 1.3						
Information, Education et communication pour le changement de comportements promues						
Activités	Indicateurs de performance	Données de base	Groupes Cibles	Sources/moyens de vérification	Responsables	Risques et Hypothèses
<p>Activité 1.3.1 : Mener des campagnes de sensibilisation et de déconstruction des préjugés socioculturels sur les rôles de genre à l' intention du grand public, des jeunes, des chefs traditionnels et religieux</p>	<p>. Messages clés et sketches conçus et diffusés à la télévision et les radios de proximité partir du 3^{ème} trimestre 2012. . 40 caravanes sur le genre organisées dans les 16 Préfectures et 72 sous-préfectures de 2012 à 2014.</p>	<p>2010 : campagnes de sensibilisation des journées statutaires</p>	<p>-Hommes -Femmes -Jeunes filles et garçons -Enseignants -Etudiants -Pouvoirs publics -chefs traditionnels et religieux</p>	<p>▪ Outils de sensibilisation ▪ Rapports d'activités</p>	<p>MASSNF/ DGPF/MinCom</p>	<p>. Situation sécuritaire favorable ; . disponibilité des ressources financières</p>
<p>Activité 1.3.2 : Apporter un appui technique et financier aux Associations, aux ONG et OSC nationales, pour le plaidoyer en faveur de la mobilisation du potentiel productif qu'offre la pleine participation des hommes et des femmes aux efforts de développement.</p>	<p>100 ONG dont 11 à Bangui et 89 en Région, identifiées et renforcées d'ici 2014.</p>	<p>2010 : 11 ONG à Bangui</p>	<p>-ONG nationales -Associations de développement</p>	<p>. Rapports d'activités . Etudes et enquêtes</p>	<p>MASSNF/ DGPF/MPECI</p>	<p>. Situation sécuritaire favorable ; . disponibilité des ressources financières</p>

<p>1.3.3 : Mettre en place une stratégie de communication pour informer toutes les parties prenantes des progrès et des résultats de la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle genre et réduction de la pauvreté</p>	<p><i>Stratégie de communication élaborée, validée et disponible au 1^{er} trimestre 2012</i></p>	<p>2010 : ND</p>	<p>-PTFs -Gouvernement -Autres parties prenantes</p>	<p>-Rapports d'activités -Outils et support de communication</p>	<p>MASSNF/ DGPF/MinCom</p>	<p>.disponibilité des ressources financières</p>
<p>Effet 2</p>	<p>Les institutions nationales mettent en œuvre des réformes et assurent la participation citoyenne inclusive dans le cadre de la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique</p>					
<p>Extrant 2</p>	<p><i>un cadre réglementaire favorable à la participation des femmes aux instances de négociation et de décision est en place et des initiatives en faveur de l'égal exercice des droits civiques et politiques des femmes et des hommes à tous les niveaux mises en œuvre</i></p>					
<p>Activités</p>	<p>Indicateurs de performance</p>	<p>Données de base</p>	<p>Groupes Cibles</p>	<p>Sources/moyens de vérification</p>	<p>Responsables</p>	<p>Risques et Hypothèses</p>
<p>Activité 2.1.1 : Elaborer, faire adopter et vulgariser un texte de loi instituant en RCA le système de quota féminin pour les postes nominatifs et électifs</p>	<p><i>-Loi instituant système de quota féminin aux postes nominatifs et électifs élaboré, validé et soumis fin 2012 aux autorités compétentes -nombre de campagne de vulgarisation et de copies de la loi diffusées en sango et en français.</i></p>	<p><i>2010 : principe de quotas féminin énoncé dans la Constitution de la RCA, mais non appliqué</i></p>	<p><i>-Gouvernement -Parlementaires -réseaux féminins et OSC</i></p>	<p><i>-Journal Officiel -Archives de l'Assemblée Nationale -Rapports d'activité</i></p>	<p><i>MASSNF/ Min. justice</i></p>	<p><i>Situation sécuritaire et disponibilité des ressources financières</i></p>

<p>Activité 2.1.2 : Promouvoir le leadership féminin et des jeunes au travers du renforcement des capacités et la redynamisation des réseaux féminins et de jeunesse sur le plan national</p>	<p><i>20 Associations et réseaux féminins et de jeunes identifiés, renforcés et/ou redynamisés, participent aux efforts de consolidation de la paix et de promotion de la gouvernance démocratique d'ici la fin de l'année 2014</i></p>	<p><i>2010: 11 réseaux féminins et de jeunes fonctionnels</i></p>	<p><i>Associations et réseaux féminins et de jeunes de la RCA</i></p>	<p><i>-Rapports d'activités -répertoire des associations des jeunes et de réseaux féminins</i></p>	<p><i>MASSNF/ DGPF/MPECI</i></p>	<p><i>.disponibilité des ressources financières</i></p>
<p>Activité 2.1.3 : Organiser pour les groupes vulnérables des audiences foraines d'état civil et d'établissement des cartes d'identité de cartes d'électeurs</p>	<p><i>-75 audiences foraines organisées d'ici 2014 - au moins 20 000 bénéficiaires dont 50% de femmes d'ici 2014</i></p>	<p><i>2010: ND</i></p>	<p><i>Handicapés, PDI, femmes, jeunes enfants, minorités et les personnes n'ayant aucun document administratif</i></p>	<p><i>-Rapport d'activités -Liste électorale, -Archive des Municipalités et de l'administration territoriale</i></p>	<p><i>-Min. justice -Ministère de l'Intérieur -Commission électorale -Sous Préfectures</i></p>	<p><i>Situation sécuritaire Ressources financières Adhésion et Participation des populations concernées</i></p>

<p>Activité 2.1.4 : Renforcer les capacités des Partis politiques et des OSC à prendre en compte les aspirations des femmes et des jeunes et à assurer leur mission d'analyse, de formulation de programme, de suivi évaluation, de négociation et de plaidoyer</p>	<p><i>30% de partis politiques et OSC prennent en compte d'ici 2014 les aspirations des jeunes et des femmes et assurent pleinement leur mission, en intégrant la dimension genre.</i></p>	<p><i>2010 : 19 % de partis politiques et d'OSC en mesure d'assumer pleinement leur mission et de documenter leur contribution à la réalisation des objectifs nationaux de développement</i></p>	<p><i>-Partis politiques -OSC</i></p>	<p><i>Rapports d'activités</i></p>	<p><i>-Ministère de l'Intérieur -Ministère du Plan</i></p>	<p><i>Disponibilité des ressources financières</i></p>
--	--	--	---	------------------------------------	--	--

Effet 3	<i>Les populations rurales améliorent la productivité du travail agropastoral, augmentent leurs revenus et contribuent à la réduction de la pauvreté et des disparités socio-économiques.</i>					
Extrant 3.1	Les producteurs et productrices ruraux ont accès aux intrants agricoles et pastoraux					
Activités	Indicateurs de performance	Données de base	Groupes Cibles	Sources/moyens de vérification	Responsables	Risques et hypothèses
Activité 3.1.1 : Mettre en place dans les zones d'intervention un système de fourniture d'engrais aux agriculteurs et agricultrices	<i>Au moins 70 % d'agriculteurs et d'agricultrices bénéficient de services de fourniture d'engrais D'ici 2015 (Quantité d'engrais fournis par campagne agricole) en 2013 et 2014</i>	<i>2010 : 25% d'agriculteurs et d'agricultrices utilisent les engrais (666 400 kg pour le coton et ND pour la production maraîchère et vivrière)</i>	<i>Producteurs et productrices de coton Café ; des produits maraîchers et vivriers</i>	<i>- Rapport d'activités axé sur les résultats avec données désagrégées par sexe - Enquêtes</i>	<i>MDRA /CIFAD/ CARITAS/ secteur privé</i>	<i>. Amélioration de l'environnement des affaires . Situation sécuritaire . Disponibilité des ressources financières</i>
Activité 3.1.2: Mettre en place un mécanisme d'approvisionnement des producteurs et productrices ruraux en géniteurs et semences améliorées pour la production végétale et animale	<i>Structures d'approvisionnement disponible et accessible. 45% de producteurs bénéficient d'ici 2014 de géniteurs et de semences améliorées dont 20% de productrices</i>	<i>2010 : insuffisance de structures privées d'approvisionnement ; moins de 5% de producteurs et productrices bénéficiaires.</i>	<i>Producteurs et productrices de coton Café ; produits maraîchers et vivriers</i>	<i>- Rapport d'activités axé sur les résultats avec données désagrégées par sexe - Enquêtes</i>	<i>MDRA /CIFAD/ CARITAS/ secteur privé</i>	<i>. Amélioration de l'environnement des affaires . Situation sécuritaire . Disponibilité des ressources financières.</i>

<p>Activité 3.1.3 : Mettre en place dans les zones d'intervention un système pérenne de crédit rotatif en soutien à la fourniture des engrais aux producteurs et productrices ruraux</p>	<p>15 structures de crédit rotatif mises en place d'ici 2014 dans les zones rurales soutiennent la fourniture d'engrais aux producteurs et aux productrices.</p>	<p>2010 : 15 structures dont les activités se limitent à Bangui</p>	<p>Producteurs et productrices de coton Café ; produits maraîchers et vivriers</p>	<p>Rapport d'activités axé sur les résultats avec données désagrégées par sexe</p>	<p>MDRA /CIFAD/ CARITAS</p>	<p>. Situation sécuritaire . Ressources financières</p>
<p>Activité 3.1.4 : Faire un état des lieux sur la législation agro foncière, élaborer et vulgariser une loi sur le foncier rural, formaliser des baux ruraux de sécurisation des terres pour les femmes et pour les jeunes</p>	<p>.Législation foncière reformée, adoptée et vulgarisée .Code foncier disponible 30% de femmes et de jeunes ruraux ont des contrats types de sécurisation foncière d'ici 2014</p>	<p>2010: code foncier en préparation</p>	<p>-Femmes -Jeunes filles -jeunes garçons</p>	<p>J.O RCA Rapport d'activités avec données désagrégées par sexe</p>	<p>MDRA /CIFAD/ CARITAS</p>	<p>. Forte implication des communautés des OSC dans élaboration et mise en œuvre code foncier . Situation sécuritaire . Ressources financières</p>
<p>Activité 3.1.5 : Doter les ménages vulnérables ruraux de filets sécuritaires et de l'aide alimentaire suivant le modèle "produits vivriers locaux pour protection des semences"</p>	<p>Au moins 75% de ménages ruraux en situation d'insécurité alimentaire (dont la moitié dirigée par les femmes) dans les zones d'intervention bénéficient de l'aide alimentaire et de filets sécuritaires</p>	<p>2010:ND</p>	<p>Ménages en situation d'insécurité alimentaire</p>	<p>Rapports d'activité axé sur les résultats avec données désagrégées par sexe</p>	<p>MDRA /CIFAD/ CARITAS</p>	<p>. Situation sécuritaire . disponibilité des ressources financières</p>

Extrant 3.2						
Les activités productives sont diversifiées et la promotion de l'emploi des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin assurée						
Activités	Indicateurs de performance	Données de base	Groupes Cibles	Sources/moyens de vérification	Responsables	Risques et Hypothèses
Activité 3.2.1 : Apporter un appui technique et financier à la mise en place d'un programme national de volontariat pour la paix et le développement en y intégrant les structures existantes	<i>Cadre juridique et opérationnel élaborés et disponible Programme national de Volontariat est en place fin 2012.</i>	<i>2010 : inexistence de programme national de volontariat</i>	<i>-Jeunes filles et jeunes garçons diplômés et sans emploi</i>	<i>Rapport d'activités</i>	<i>Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale</i>	<i>. Situation sécuritaire . disponibilité des ressources financières</i>
Activité 3.2.2 : Structurer et assurer un encadrement de proximité des jeunes, des producteurs et productrices ruraux à travers le programme de volontariat national	<i>Au moins 25% de groupement et coopératives de producteurs et de productrices sont opérationnelles d'ici 2014</i>	<i>2010: 1969 groupement et coopératives de producteurs et de productrices dont 2% fonctionnels</i>	<i>Groupements et Coopératives et Fédérations de producteurs et de productrices</i>	<i>Rapports d'activités</i>	<i>MDRA /CIFAD/ CARITAS</i>	<i>. Situation sécuritaire . disponibilité des ressources financières</i>

<p>Activité 3.2.3 : Créer un fonds national de promotion de l'entrepreneuriat féminin et former les femmes et les jeunes entrepreneurs ruraux à la transformation des produits locaux et à la gestion de leurs micros entreprises.</p>	<p><i>-le cadre juridique et opérationnel du fonds disponible en fin 2011. - Fonds disponible et opérationnel en 2012. -75% de jeunes et de femmes entrepreneurs formés dans les zones d'intervention bénéficient d'un financement du fonds entre 2012 et 2014.</i></p>	<p><i>2010: étude sur l'entrepreneuriat féminin disponible.</i></p>	<p><i>-Femmes entrepreneurs - jeunes filles et jeunes garçons entrepreneurs</i></p>	<p><i>Rapport d'activités</i></p>	<p><i>MDRA /Min du Commerce/ CIFAD/ CARITAS/ AFAC</i></p>	<p><i>. Situation sécuritaire . Ressources financières . disponibilité et Participation des femmes . facilité d'accès au fonds.</i></p>
<p>Activité 3.2.4 : Promouvoir les plates formes multifonctionnelles pour l'allègement du travail des femmes en milieu rural,</p>	<p><i>35 plates formes mises en place dans les zones d'intervention entre 2013 et 2014 sont opérationnelles.</i></p>	<p><i>2010:0</i></p>	<p><i>Femmes rurales</i></p>	<p><i>Rapports d'activités</i></p>	<p><i>MDRA /CIFAD/ CARITAS</i></p>	<p><i>. Situation sécuritaire . Ressources financières</i></p>
<p>Activité 3.2.5 : Apporter un appui technique et financier à la mise en place avec l'appui des volontaires de jardins d'enfants communautaires pour permettre aux femmes de se consacrer aux AGR et aux jeunes filles de se libérer de la garde des enfants pour aller à l'école.</p>	<p><i>32 jardins d'enfants communautaires disponibles et accessibles dans les zones d'intervention à la fin de l'année 2014.</i></p>	<p><i>2010 : Non disponible</i></p>	<p><i>Enfants</i></p>	<p><i>Rapport d'activités</i></p>	<p><i>MASSNF/CIFAD/ CARITAS</i></p>	<p><i>. Adhésion et participation des communautés. . Disponibilité des ressources financières</i></p>

<p>3.2.6 : Apporter un appui technique et financier à la promotion de l'accès à l'eau potable, la sensibilisation des communautés dans les domaines de l'hygiène et de l'assainissement, du VIH et de la Santé de la reproduction, en collaboration avec les Volontaires.</p>	<p><i>-Au moins 200 points d'eau potable en place dans les zones d'intervention d'ici 2014 avec l'appui des volontaires.</i> <i>-Au moins 1000 groupements et associations sensibilisées dans les zones d'intervention par les volontaires entre 2013 et 2014.</i></p>	<p><i>2010 : ND</i></p>	<p><i>Communautés rurales</i></p>	<p><i>Rapport d'activités</i></p>	<p><i>Ministère de l'hydraulique/ MASSNF/CIFAD/ CARITAS</i></p>	<p><i>Adhésion et participation des communautés.</i> <i>. Disponibilité des ressources financières</i></p>
--	--	-------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	---	--

Effet 4	Les pouvoirs publics améliorent l'accès des groupes vulnérables au droit et à la justice et intensifient la lutte contre les violences basées sur le genre et sur la sorcellerie					
Extrant 4.1	Un dispositif pilote d'assistance juridique et judiciaire aux groupes vulnérables notamment les femmes et les mineurs, est mis en place et est opérationnel					
Activités	Indicateurs de performance	Données de base	Groupes Cibles	Sources/moyens de vérification	Responsables	Risques et Hypothèses
<i>Activité 4.1.1 :</i> Evaluer les besoins et renforcer les capacités du Ministère de la Justice à assurer l'accès des groupes vulnérables notamment les femmes et les mineurs au droit et à la justice formelle et coutumière	<i>-Diagnostic et plan de renforcement des capacités du Ministère de la Justice validés et disponibles en 2012 - programme de renforcement des capacités du Ministère de la Justice est mis en œuvre</i>	<i>2010 : - 46 magistrats formés et intégrés dont 3 juges des mineurs -18 Greffiers formés et intégrés - 4 Régisseurs femmes formées ; - 14 Gardiennes de prisons formées et intégrées - Plan de formation existant</i>	<i>-Ministère de la Justice - justiciable et notamment les Groupes vulnérables</i>	<i>Rapport d'activités</i>	<i>Ministère de la Justice</i>	<i>Disponibilité des ressources financières</i>

<p>Activité 4.1.2 : Développer un partenariat pour mobiliser, former et affecter des volontaires juristes dans les cliniques juridiques, les bureaux d'accueil des tribunaux et les maisons d'arrêt pour apporter une assistance juridique et judiciaire aux populations vulnérables</p>	<p><i>Le cadre juridique et opérationnel du dispositif d'assistance juridique et judiciaire aux populations vulnérable est disponible en 2012 et 100 volontaires (dont 50 femmes) apportent une assistance juridique et judiciaire aux populations vulnérables et notamment aux femmes et aux mineurs dans les cliniques juridiques, les maisons d'arrêts et les bureaux d'accueil des tribunaux de grande instance et Cours d'Appels.</i></p>	<p><i>2010: Cinq (5) prisons pour femmes existantes Six Centres d'écoute et de conseil juridique disponibles et opérationnels</i></p>	<p><i>Populations vulnérables et particulier les femmes et les mineurs</i></p>	<p><i>Rapports d'activités</i></p>	<p><i>Ministère de la Justice/ONG nationales</i></p>	<p><i>Disponibilité des ressources financières</i></p>
<p>4.1.3 : Apporter un appui technique et financier à la prise en compte du genre dans le Programme décennal du Ministère de la Justice, en tenant notamment compte des besoins spécifiques des femmes et des mineurs.</p>	<p><i>Le document du programme décennal intègre en 2012 la dimension genre dans ses composantes et dans la stratégie de sa mise en œuvre.</i></p>	<p><i>2010 : Programme décennal existant, mais la dimension genre n'est pas prise en compte.</i></p>	<p><i>Ministère de la Justice</i></p>	<p><i>Rapport d'activités</i></p>	<p><i>Ministère de la Justice</i></p>	<p><i>Disponibilité des ressources financières</i></p>

Extrant 4.2						
<i>L'Égalité et de l'équité dans la gestion et le fonctionnement de la justice coutumière sont promues</i>						
Activités	Indicateurs de performance	Données de base	Groupes Cibles	Sources/moyens de vérification	Responsables	Risques et Hypothèses
Activité 4.2.1 : Sensibiliser et former les autorités traditionnelles et religieuses en charge de la gestion de la justice coutumière	<i>120 chefs traditionnels et/ou religieux sensibilisés et formés en droit, éthique et sur les limites de leur compétence d'ici 2014</i>	<i>2010 : Quelques Chefs traditionnels et leaders religieux déjà sensibilisés et formés par le PRASEJ/PNUD</i>	<i>Chefs traditionnels et leaders religieux</i>	<i>Manuel et Programmes de formation Rapport d'activités</i>	<i>Ministère de la Justice/AFJC</i>	<i>. Situation sécuritaire . Disponibilité des ressources financières</i>
4.2.2 : promouvoir la participation des femmes à la gestion et au fonctionnement de la justice coutumière	<i>50 femmes formées pour les fonctions d'accesses coutumier d'ici 2014</i>	<i>2010 : 0</i>	<i>Femmes</i>	<i>Rapport d'activités des chefs traditionnels et religieux</i>	<i>Ministère de la Justice/AFJC</i>	<i>. Situation sécuritaire . Disponibilité des ressources financières</i>
Extrant 4.3						
<i>La Lutte contre les violences basées sur le Genre et sur la sorcellerie intensifiée</i>						
Activités	Indicateurs de performance	Données de base	Groupes Cibles	Sources/moyens de vérification	Responsables	Risques et Hypothèses

<p>4.3.1 : Renforcer les mesures juridiques de protection de la femme et de la jeune fille contre les violences et autres pratiques préjudiciables</p>	<p>Des nouveaux instruments juridiques sont disponibles et en vigueur.</p>	<p>2010 : code pénal ; code de procédure pénale ; code de la famille en cours de révision....etc.</p>	<p>Femmes et jeunes filles</p>	<p>Rapports d'activités ; Nombre de décisions de justice rendues</p>	<p>Ministère de la Justice/AFJC/ CIAF</p>	<p><i>. Situation sécuritaire</i> <i>. Disponibilité des ressources financières</i></p>
<p>4.3.2 Renforcer les capacités opérationnelles des ONG et réseaux pour la prise en charge médicale et psychologique des victimes des VBG ainsi que de leur réinsertion socio-économique</p>	<p>Les capacités d'au moins 80% des ONG spécialisées et réseaux identifiés sont renforcées d'ici 2014</p>	<p>2010 : ND</p>	<p>Femmes, mineurs et autres victimes</p>	<p>Rapports d'activités</p>	<p>Ministère de la justice ; Ministère de la Santé /Ministère des Affaires sociales/AFJC/ CIAF</p>	<p><i>. Situation sécuritaire</i> <i>. Disponibilité des ressources financières</i></p>

<p>4.3.3 Faire une étude approfondie sur les perceptions et représentations du respect et de l'image de soi des femmes et des hommes, ainsi que sur la construction sociale de la sorcellerie en RCA, sensibiliser le grand public, mener un plaidoyer auprès des instances gouvernementales et parlementaires sur les VBG et sur la sorcellerie en impliquant les hommes, les femmes, les jeunes et autorités locales dans la recherche des solutions.</p>	<p>-Les études sont réalisées et disponibles à la fin de l'année 2011. -40 caravanes de plaidoyer et de sensibilisation organisées dans 16 préfectures et 72 sous-préfectures de 2012 à 2014.</p>	<p>2010 : 2 plaidoyer et 2 campagnes de sensibilisation réalisés.</p>	<p>Grand public, jeunes des écoles, étudiants et étudiantes, enseignants et enseignantes, producteurs et productrices ruraux, cadres de l'administration, Parlementaires, Autorités locales (Préfets ; Sous-préfets ; Magistrats ; CB ; Commissaires ; Maires ; Chefs de Groupement) etc..</p>	<p>Rapports d'activités</p>	<p>Ministère de la justice ; /MASSNF/AFJC /CIAF</p>	<p>. Situation sécuritaire . Disponibilité des ressources financières</p>
--	---	---	--	-----------------------------	---	---

MATRICE DES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE SECTORIELLE GENRE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE

Vision 2015	« Créer d'ici 2015, un cadre macroéconomique, politique et juridique qui favorise l'accès équitable des hommes et des femmes aux conditions et opportunités pour réaliser leur droit et leur potentiel, contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des OMD, tout en bénéficiant des changements et dividendes induits par cette contribution ».				
Résultat stratégique (2012-2014)	Assurer l'intégration systématique de l'approche genre dans les politiques, programmes et plans de développement pour garantir (i) une participation citoyenne inclusive dans le cadre de la gouvernance démocratique, (ii) la réduction de la pauvreté et des disparités socioéconomiques (iii) l'accès des groupes vulnérables au droit et à la justice.				
Effet 1	Les acteurs centraux, régionaux et locaux de développement renforcent leurs capacités pour la promotion de l'Egalité et de l'Equité de genre en RCA..				
Extrants	Activités		2012	2013	2014
Extrant 1.1 : <i>Capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles en matière de genre et de réduction de la pauvreté améliorées</i>	Activité 1.1.1 : Evaluer les capacités du MASSNF pour assurer la mise en œuvre de la PNPEE.				
	Activité 1.1.2 : Elaborer un programme de renforcement des capacités des principaux acteurs du développement et du MASSNF pour la mise en œuvre de la PNPEE.				
	Activité 1.1.3 : Former les acteurs centraux et locaux du développement pour la prise en compte du genre dans les programmes et plan de développement.				
Extrant 1.2 : <i>Un dispositif est mis en place pour veiller à l'intégration du genre dans les Politiques, programmes et plan nationaux de développement</i>	Activité 1.2.1 : Créer un Centre de documentation et de recherche sur la femme et les questions de genre.				
	Activité 1.2.2 : Apporter un appui technique et financier à l'ICASEES pour l'intégration du genre dans le Système de statistique national, la conception et la vulgarisation d'un manuel et d'une méthodologie de collecte de données sensible au genre, le suivi évaluation de la pauvreté sensible au genre,				

	l'enquête Budget-temps, la mise en place au Centre de documentation et de recherche sur la femme et les questions de genre d'une base de données désagrégée par âge et par sexe (GMIS).				
	Activité 1.2.3 : Redynamiser et doter le Comité Sectoriel genre et le STP de moyens financiers et logistiques nécessaires à son fonctionnement.				
Extrant 1.3 : Information, communication et éducation pour le changement de comportement promues	Activité 1.3.1: Mener des campagnes de sensibilisation et de déconstruction des préjugés socioculturels sur les rôles de genre à l'intention du grand public, des jeunes, des chefs traditionnels et religieux.				
	Activité 1.3.2 : Apporter un appui technique et financier aux Associations, aux ONG et OSC nationales, pour le plaidoyer en faveur de la mobilisation du potentiel productif qu'offre la pleine participation des hommes et des femmes aux efforts de développement.				
	1.3.3 : Mettre en place une stratégie de communication pour informer toutes les parties prenantes des progrès et des résultats de la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle genre et réduction de la pauvreté.				

Effet 2		Les institutions nationales mettent en œuvre des réformes et assurent la participation citoyenne inclusive dans le cadre de la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique			
Extrants	Activités	2012	2013	2014	
Extrant 2 : <i>un cadre réglementaire favorable à la participation des femmes aux instances de négociation et de décision est en place et des initiatives en faveur de l'égal exercice des droits civiques et politiques des femmes et des hommes à tous les niveaux mises en œuvre</i>	Activité 2.1.1 : Elaborer, faire adopter et vulgariser un texte de loi instituant en RCA le système de quota féminin pour les postes nominatifs et électifs.				
	Activité 2.1.2 : Promouvoir le leadership féminin et des jeunes au travers du renforcement des capacités et la redynamisation des réseaux féminins et de jeunesse sur le plan national.				
	Activité 2.1.3 : Organiser pour les groupes vulnérables des audiences foraines d'état civil et d'établissement des cartes d'identité de cartes d'électeurs.				
	Activité 2.1.4 : Renforcer les capacités des Partis politiques et des OSC à prendre en compte les aspirations des femmes et des jeunes et à assurer leur mission d'analyse, de formulation de programme, de suivi évaluation, de négociation et de plaidoyer.				
Effet 3		<i>Les populations rurales améliorent la productivité du travail agropastoral, augmentent leurs revenus et contribuent à la réduction de la pauvreté et des disparités socio-économiques.</i>			
Extrants	Activité	2012	2013	2014	
Extrant 3.1 : <i>Les producteurs et productrices ruraux ont accès aux</i>	Activité 3.1.1 : Mettre en place dans les zones d'intervention un système de fourniture d'engrais aux agriculteurs et agricultrices.				

intrants agricoles et pastoraux	Activité 3.1.2 : Mettre en place un mécanisme d'approvisionnement des producteurs et productrices ruraux en géniteurs et semences améliorées pour la production végétale et animale.				
	Activité 3.1.3 : Mettre en place dans les zones d'intervention un système pérenne de crédit rotatif en soutien à la fourniture des engrais aux producteurs et productrices ruraux.				
	Activité 3.1.4 : Faire un état des lieux sur la législation agro foncière, élaborer et vulgariser une loi sur le foncier rural, formaliser des baux ruraux de sécurisation des terres pour les femmes et pour les jeunes.				
	Activité 3.1.5 : Doter les ménages vulnérables ruraux de filets sécuritaires et de l'aide alimentaire suivant le modèle "produits vivriers locaux pour protection des semences".				
Extrant 3.2 : Les activités productives sont diversifiées et la promotion de l'emploi des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin assurée	Activité 3.2.1 : Apporter un appui technique et financier à la mise en place d'un programme national de volontariat pour la paix et le développement en y intégrant les structures existantes.				
	Activité 3.2.2 : Structurer et assurer un encadrement de proximité des jeunes, des producteurs et productrices ruraux à travers le programme de volontariat national.				
	Activité 3.2.3 : Créer un fonds national de promotion de l'entrepreneuriat féminin et former les femmes et les jeunes entrepreneurs ruraux à la transformation des produits locaux et à la gestion de leurs micros entreprises.				
	Activité 3.2.4 : Promouvoir les plates formes multifonctionnelles pour l'allègement du travail des femmes en milieu rural,				

	Activité 3.2.5 : Apporter un appui technique et financier à la mise en place avec l'appui des volontaires de jardins d'enfants communautaires pour permettre aux femmes de se consacrer aux AGR et aux jeunes filles de se libérer de la garde des enfants pour aller à l'école.				
	3.2.6 : Apporter un appui technique et financier à la promotion de l'accès à l'eau potable, la sensibilisation des communautés dans les domaines de l'hygiène et de l'assainissement, du VIH et de la Santé de la reproduction, en collaboration avec les Volontaires.				
Effet 4	Les pouvoirs publics améliorent l'accès des groupes vulnérables au droit et à la justice et intensifient la lutte contre les violences basées sur le genre et sur la sorcellerie				
Extrants	Activités	Tâches	2012	2013	2014
Extrant 4.1 : Un dispositif pilote d'assistance juridique et judiciaire aux groupes vulnérables notamment les femmes et les mineurs est mis en place et est opérationnel	Activité 4.1.1 : Evaluer les besoins et renforcer les capacités du Ministère de la Justice à assurer l'accès des groupes vulnérables notamment les femmes et les mineurs au droit et à la justice formelle et coutumière.				
	Activité 4.1.2 : Développer un partenariat pour mobiliser, former et affecter des volontaires juristes dans les cliniques juridiques, les bureaux d'accueil des tribunaux et les maisons d'arrêt pour apporter une assistance juridique et judiciaire aux populations vulnérables.				
	4.1.3 : Apporter un appui technique et financier à la prise en compte du genre dans le Programme décennal du Ministère de la Justice, en tenant notamment compte des besoins spécifiques des femmes et des mineurs.				
Extrant 4.2 : Egalité et équité dans la gestion et le fonctionnement de	Activité 4.2.1 : Sensibiliser et former les autorités traditionnelles et religieuses en charge de la gestion de la justice coutumière.				

<p>la justice coutumière promues</p>	<p>4.2.2 : promouvoir la participation des femmes à la gestion et au fonctionnement de la justice coutumière.</p>				
<p><u>Extrant 4.3 :</u> La lutte contre les violences basées sur le Genre et sur la sorcellerie intensifiée</p>	<p>4.3.1 : Renforcer les mesures juridiques de protection de la femme et de la jeune fille contre les violences et autres pratiques préjudiciables.</p>				
	<p>4.3.2 Renforcer les capacités opérationnelles des ONG et réseaux pour la prise en charge médicale et psychologique des victimes des VBG ainsi que de leur réinsertion socio-économique.</p>				
	<p>4.3.3 Faire une étude approfondie sur les perceptions et représentations du respect et de l'image de soi des femmes et des hommes, ainsi que sur la construction sociale de la sorcellerie en RCA, sensibiliser le grand public, mener un plaidoyer auprès des instances gouvernementales et parlementaires sur les VBG et sur la sorcellerie en impliquant les hommes, les femmes, les jeunes et autorités locales dans la recherche des solutions.</p>				
<p>SUIVI/ EVALUATION DE LA STRATEGIE SECTORIELLE GENRE</p>					

MATRICE DES COUTS

Vision 2015	« Créer d'ici 2015, un cadre macroéconomique, politique et juridique qui favorise l'accès équitable des hommes et des femmes aux conditions et opportunités pour réaliser leur droit et leur potentiel, contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des OMD, tout en bénéficiant des changements et dividendes induits par cette contribution ».						
Résultat stratégique (2012-2014)	Assurer l'intégration systématique de l'approche genre dans les Politiques, programmes et plans de développement pour garantir (i) une participation citoyenne inclusive dans le cadre de la gouvernance démocratique, (ii) la réduction de la pauvreté et des disparités socioéconomiques (iii) l'accès des groupes vulnérables au droit et à la justice.						
Effet 1	Les acteurs centraux, régionaux et locaux de développement renforcent leurs capacités pour la promotion de l'Egalité et de l'Equité de genre en RCA.						
Extrants	Activités	Détails	Investissements en FCFA	Partenaires potentiels	2012	2013	2014
Extrant 1.1 : <i>Capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles en matière de genre et de réduction de la pauvreté améliorées</i>	Activité 1.1.1 : Evaluer les capacités du MASSNF pour assurer la mise en œuvre de la PNPEE.	<i>1 consultant international et 1 consultant national spécialistes GED (2mois)</i>	25 000 000	GVT UNFPA PNUD BM BAD Coopérations Bilatérales	25 000 000		
	Activité 1.1.2 : Elaborer un programme de renforcement des capacités des principaux acteurs du développement et du MASSNF pour la mise en œuvre de la PNPEE.						
	Activité 1.1.3 : Former les acteurs centraux et locaux du développement pour la prise en compte du genre dans les programmes et plan de développement.	<i>.1 consultant international .25 formateurs nationaux .Logistiques et autres</i>	127 000 000	GVT UNFPA UNWOMEN PNUD BM BAD Coopérations Bilatérales	45 000 000	42 000 000	40 000 000

<p>Extrant 1.2 : Un dispositif est mis en place pour veiller à l'intégration du genre dans les programmes et plan nationaux de développement</p>	<p>Activité 1.2.1 : Créer un Centre de documentation et de recherche sur la femme et les questions de genre.</p>	<p><i>.1 consultant international</i> <i>.1 Atelier de validation du cadre juridique et réglementaire</i> <i>.Equipement/logistique</i></p>	<p>100 000 000</p>	<p>UNFPA UNWOMEN UNESCO PNUD BAD BM Coopérations Bilatérales</p>	<p>100 000 000</p>		
	<p>Activité 1.2.2 : Apporter un appui technique et financier à l'ICASEES pour l'intégration du genre dans le Système de statistique national, la conception et la vulgarisation d'un manuel et d'une méthodologie de collecte de données sensible au genre, le suivi évaluation de la pauvreté sensible au genre, l'enquête Budget-temps, la mise en place au Centre de documentation et de recherche sur la femme et les questions de genre d'une base de données désagrégée par âge et par sexe (GMIS).</p>	<p><i>.Formations</i> <i>.Enquêtes nationales</i> <i>.Bases de données</i></p>	<p>50 000 000</p>	<p>GVT UNFPA UNWOMEN PNUD BAD BM UE Coopérations Bilatérales</p>	<p>25 500 000</p>	<p>14 500 000</p>	<p>10 000 000</p>
	<p>Activité 1.2.3 : Redynamiser et doter le Comité Sectoriel genre et le STP de moyens financiers et logistiques nécessaires à son fonctionnement.</p>	<p><i>.Equipements</i> <i>.Fournitures de bureau</i> <i>.1 véhicule</i> <i>.Fais divers</i></p>	<p>34 500 000</p>	<p>GVT UNFPA PNUD BAD BM UE Coopérations Bilatérales</p>	<p>24 500 000</p>	<p>5 000 000</p>	<p>5 000 000</p>
<p>Extrant 1.3 : Information, communication et éducation pour le changement de comportement promues</p>	<p>Activité 1.3.1: Mener des campagnes de sensibilisation et de déconstruction des préjugés socioculturels sur les rôles de genre à l'intention du grand public, des jeunes, des chefs traditionnels et religieux.</p>	<p><i>.Messages</i> <i>.Sketches</i> <i>.90 campagnes</i></p>	<p>75 000 000</p>	<p>GVT UNFPA UNWOMEN PNUD BAD BM UE Coopérations Bilatérales</p>	<p>60 000 000</p>	<p>10 000 000</p>	<p>5 000 000</p>

	Activité 1.3.2 : Apporter un appui technique et financier aux Associations, aux ONG et OSC nationales, pour le plaidoyer en faveur de la mobilisation du potentiel productif qu'offre la pleine participation des hommes et des femmes aux efforts de développement.	<ul style="list-style-type: none"> • Appuis • Plaidoyer 	30 000 000	GVT UNFPA UNWOMEN PNUD BAD BM UE Coopérations Bilatérales	10 000 000	10 000 000	10 000 000
	1.3.3 : Mettre en place une stratégie de communication pour informer toutes les parties prenantes des progrès et des résultats de la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle genre et réduction de la pauvreté.	<ul style="list-style-type: none"> Site internet Connexion internet Bulletin trimestriel en ligne Conférences débat 	10 000 000	GVT UNFPA PNUD BAD BM UE Coopérations Bilatérales	4 000 000	3 000 000	3 000 000
Total			451 500 000		294 000 000	84 500 000	73 000 000
TOTAL EFFET 1					451 500 000		

Effet 2							
Les institutions nationales mettent en œuvre des réformes et assurent la participation citoyenne inclusive dans le cadre de la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique							
Extrants	Activités	Détails	Investissements en FCFA	Partenaires potentiels	2012	2013	2014
Extrant 2 : <i>un cadre réglementaire favorable à la participation des femmes aux instances de négociation et de décision est en place et des initiatives en faveur de l'égal exercice des droits civiques et politiques des femmes et des hommes à tous les niveaux mises en œuvre</i>	Activité 2.1.1 : Elaborer, faire adopter et vulgariser un texte de loi instituant en RCA le système de quota féminin pour les postes nominatifs et électifs.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Consultant nat.</i> • <i>Atelier de validation</i> • <i>Lobbying</i> • <i>Campagnes de vulgarisation</i> 	204 000 000	GVT UNFPA UNWOMEN PNUD BAD BM UE Coopérations Bilatérales	<i>4 000 000</i>	<i>100 000 000</i>	<i>100 000 000</i>
	Activité 2.1.2 : Promouvoir le leadership féminin et des jeunes au travers du renforcement des capacités et la redynamisation des réseaux féminins et de jeunesse sur le plan national.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>identification</i> • <i>Formations</i> • <i>Appui à la redynamisation</i> 	210 000 000	GVT UNFPA UNWOMEN PNUD BAD BM UE Coopérations Bilatérales	<i>10 000 000</i>	<i>100 000 000</i>	<i>100 000 000</i>
	Activité 2.1.3 : Organiser pour les groupes vulnérables des audiences foraines d'état civil et d'établissement des cartes d'identité de cartes d'électeurs.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>160 audiences</i> • <i>Déplacements</i> • <i>Frais d'établissement des pièces</i> 	200 000 000	GVT UNFPA UNWOMEN PNUD BAD BM UE Coopérations Bilatérales		<i>100 000 000</i>	<i>100 000 000</i>

	Activité 2.1.4 : Renforcer les capacités des Partis politiques et des OSC à prendre en compte les aspirations des femmes et des jeunes et à assurer leur mission d'analyse, de formulation de programme, de suivi évaluation, de négociation et de plaidoyer.	. <i>identification</i> . <i>Evaluation des capacités et des besoins</i> . <i>Renforcement des capacités</i>	100 000 000	GVT UNFPA UNWOMEN PNUD BAD BM UE Coopérations Bilatérales	40 000 000	30 000 000	30 000 000
Total					54 000 000	330 000 000	330 000 000
TOTAL EFFET 2					714 000 000		
Effet 3							
<i>Les populations rurales améliorent la productivité du travail agropastoral, augmentent leurs revenus et contribuent à la réduction de la pauvreté et des disparités socio-économiques.</i>							
<u>Extrants</u>	Activité	Détails	Investissements en FCFA	Partenaires potentiels	2012	2013	2014
<u>Extrant 3.1 :</u> Les producteurs et productrices ruraux ont accès aux intrants agricoles et pastoraux	Activité 3.1.1 : Mettre en place dans les zones d'intervention un système de fourniture d'engrais organiques aux agriculteurs et agricultrices.	. <i>Accessibilité physique</i>	80 000 000	GVT RCA, FIDA, UE, FAO, BM, BAD, FAD, BADEA, Coopérations bilatérales	40 000 000	20 000 000	20 000 000
	Activité 3.1.2 : Mettre en place un mécanisme d'approvisionnement des producteurs et productrices ruraux en géniteurs et semences améliorées pour la production végétale et animale.	. <i>Accessibilité physique</i>	80 000 000	GVT RCA, FIDA, UE, BM, FAD, ONG	50 000 000	15 000 000	15 000 000

	Activité 3.1.3 : Mettre en place dans les zones d'intervention un système pérenne de crédit rotatif en soutien à la fourniture des engrais aux producteurs et productrices ruraux	. <i>Appui à la mise en place et au fonctionnement des structures de soutien dans les zones d'intervention</i>	100 000 000	GVT RCA, FIDA, UE, FAO, BM, BAD, FAD, BADEA, Coopérations bilatérales	<i>80 000 000</i>	<i>15 000 000</i>	<i>5 000 000</i>
	Activité 3.1.4 : Faire un état des lieux sur la législation agro foncière, élaborer et vulgariser une loi sur le foncier rural, formaliser des baux ruraux de sécurisation des terres pour les femmes et pour les jeunes.	. <i>Elaboration de la loi</i> . <i>sensibilisation et vulgarisation de la loi</i> . <i>formalisation des baux ruraux</i>	50 000 000	GVT RCA, FIDA, UE, FAO, BM, BAD, FAD, BADEA, Coopérations bilatérales	<i>10 000 000</i>	<i>35 000 000</i>	<i>5 000 000</i>
	Activité 3.1.5 : Doter les ménages vulnérables ruraux de filets sécuritaires et de l'aide alimentaire suivant le modèle "produits vivriers locaux pour protection des semences".		276 000 000	GVT, PAM, FAO, BM	92 000 000	92 000 000	92 000 000

<p><u>Extrait 3.2 :</u> Les activités productives sont diversifiées et la promotion de l'emploi des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin assurée</p>	<p>Activité 3.2.1 : Apporter un appui technique et financier à la mise en place d'un programme national de volontariat pour la paix et le développement en y intégrant les structures existantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> .Sensibilisation .Cadre juridique . équipement . mobilisation et formation des volontaires .consultant . indemnités de subsistance 	750 000 000	<p><i>PVNU, PNUD, UNFPA, AFVP, Coopérations Bilatérales</i></p>	400 000 000	250 000 000	100 000 000
	<p>Activité 3.2.2 : Structurer et assurer un encadrement de proximité des jeunes, des producteurs et productrices ruraux à travers le programme de volontariat national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . ciblage bénéficiaires .mobilisation et formation des 100 Volontaires . soutien aux bénéficiaires . personnel d'appui, VTT, logistique, carburant, fourniture, mobilier, informatique 	300 000 000	<p>GVT RCA, FIDA, UE, FAO, BM, BAD, FAD, BADEA, Coopérations bilatérales</p>	150 000 000	75 000 000	75 000 000

	<p>Activité 3.2.3 : Créer un fonds national de promotion de l'entrepreneuriat féminin et former les femmes et les jeunes entrepreneurs ruraux à la transformation des produits locaux et à la gestion de leurs micros entreprises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Investissement . promotion . Fonctionnement . Formation 	<p>694 000 000</p>	<p>GVT RCA, PNUD, UNWOMEN, BIT, BAD, FIDA, FAD, BADEA, Coopérations bilatérales</p>	<p>187 000 000</p>	<p>253 500 000</p>	<p>253 500 000</p>
	<p>Activité 3.2.4 : Promouvoir les plates formes multifonctionnelles pour l'allègement du travail des femmes en milieu rural,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'animation communautaire . Formation pour plates formes . 35 Plates-formes multifonctionnelles 	<p>750 000 000</p>	<p>PNUD ; UNFPA, UNWOMEN, FENU, GVT RCA, FIDA, UE, BM, FAD, ONG</p>	<p>350 000 000</p>	<p>200 000 000</p>	<p>200 000 000</p>
	<p>Activité 3.2.5 : Apporter un appui technique et financier à la mise en place avec l'appui des volontaires de jardins d'enfants communautaires pour permettre aux femmes de se consacrer aux AGR et aux jeunes filles de se libérer de la garde des enfants pour aller à l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Crèches (construction matériaux locaux par populations et équipement) . Formation des volontaires des crèches 	<p>30 000 000</p>	<p>GVT RCA, UNICEF, FIDA, UE, BM, FAD, ONG</p>	<p>20 000 000</p>	<p>5 000 000</p>	<p>5 000 000</p>

	3.2.6 : Apporter un appui technique et financier à la promotion de l'accès à l'eau potable, la sensibilisation des communautés dans les domaines de l'hygiène et de l'assainissement, du VIH et de la Santé de la reproduction, en collaboration avec les Volontaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'eau • Sensibilisation / Communication 	53 000 000	GVT RCA, UNICEF, FIDA, UE, BM, FAD, ONG		50 000 000	3 000 000
Total					1 379 000 000	1 010 500 000	773 500 000
TOTAL EFFET 3 :					3 163 000 000		
Effet 4	Les pouvoirs publics améliorent l'accès des groupes vulnérables au droit et à la justice et intensifient la lutte contre les violences basées sur le genre et sur la sorcellerie						
Extrants	Activités	Détails	Investissements en FCFA	Partenaires potentiels	2012	2013	2014
Extrant 4.1 : Un dispositif pilote d'assistance juridique et judiciaire aux groupes vulnérables notamment les femmes et les	Activité 4.1.1 : Évaluer les besoins et renforcer les capacités du Ministère de la Justice à assurer l'accès des groupes vulnérables notamment les femmes et les mineurs au droit et à la justice formelle et coutumière.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Consultant international</i> • <i>Consultant national</i> • <i>Atelier</i> 	15 000 000	PNUD, UE, BM, BAD, FAD	15 000 000		

mineurs est mis en place	Activité 4.1.2 : Développer un partenariat pour mobiliser, former et affecter des volontaires juristes dans les cliniques juridiques, les bureaux d'accueil des tribunaux et les maisons d'arrêt pour apporter une assistance juridique et judiciaire aux populations vulnérables.	<ul style="list-style-type: none"> . Mobilisation . Formation . Affectation des volontaires 	250 000 000	PVNU, PNUD, UNFPA, UNICEF, AFVP, ONG, Coopérations Bilatérales	150 000 000	50 000 000	50 000 000
	4.1.3 : Appui technique et financier à la prise en compte du genre dans le Programme décennal du Ministère de la Justice, en tenant notamment compte des besoins spécifiques des femmes et des mineurs.	<ul style="list-style-type: none"> . Consultant Nat . Consultant International 	5 000 000	PNUD, UE, BM, ONG, UNICEF, Coopérations Bilatérales	5 000 000		
Extrant 4.2 : L'égalité et équité dans la gestion et le fonctionnement de la justice coutumière promues	Activité 4.2.1 : Sensibiliser et former les autorités traditionnelles et religieuses en charge de la gestion de la justice coutumière.	<ul style="list-style-type: none"> . Consultant national . Ateliers de formation 	20 000 000	PNUD, UE, BM, UNICEF, ONG, Coopérations Bilatérales	10 000 000	5 000 000	5 000 000
	4.2.2 : promouvoir la participation des femmes à la gestion et au fonctionnement de la justice coutumière.	<ul style="list-style-type: none"> . Sensibilisation . Plaidoyer . Formation 	10 000 000	PNUD, UE, UNWOMEN, ONG, Coopérations Bilatérales	6 000 000	2 000 000	2 000 000

Extrait 4.3 : La lutte contre les violences basées sur le Genre et sur la sorcellerie intensifiée	4.3.1 : Renforcer les mesures juridiques de protection de la femme et de la jeune fille contre les violences et autres pratiques préjudiciables.	. <i>Consultant Nat</i> . <i>Consultant International</i>	5 000 000	<i>PNUD, UE, BM, ONG, UNFPA, UNWOMEN, UNICEF, Coopérations Bilatérales</i>	5 000 000		
	4.3.2 Renforcer les capacités opérationnelles des ONG et réseaux pour la prise en charge médicale et psychologique des victimes des VBG ainsi que de leur réinsertion socio-économique.	. <i>Evaluation des capacités et des besoins</i> . <i>renforcement des capacités</i>	25 000 000	<i>BINUCA, PNUD, UNFPA, UE, BM, ONG, Coopérations Bilatérales</i>	5 000 000	10 000 000	10 000 000
	4.3.3 Faire une étude approfondie sur les perceptions et représentations du respect et de l'image de soi des femmes et des hommes, ainsi que sur la construction sociale de la sorcellerie en RCA, sensibiliser le grand public, mener un plaidoyer auprès des instances gouvernementales et parlementaires sur les VBG et sur la sorcellerie en impliquant les hommes, les femmes, les jeunes et autorités locales dans la recherche des solutions.	. <i>Consultant national</i> . <i>Consultant international</i> . <i>Messages, sketches, campagnes et Caravanes de sensibilisation du grand public dans les écoles, les préfectures et sous-préfectures</i>	50 000 000	<i>PNUD, UE, BM, ONG, UNFPA, UNWOMEN, UNICEF, Coopérations Bilatérales</i>	15 000 000	30 000 000	5 000 000
Total			380 000 000		211 000	97 000	72 000
TOTAL EFFET 4						380 000 000	

SUIVI/EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Suivi des activités</i> • <i>Evaluation à mi-parcours</i> • <i>Evaluation finale</i> 	<i>50 000 000</i>	<i>PNUD, UE, BM, ONG, UNFPA, UNICEF, Coopérations Bilatérales</i>	<i>5 000 000</i>	<i>15 000 000</i>	<i>30 000 000</i>
Total		<i>50 000 000</i>				
TOTAL SUIVI EVALUATION				<i>50 000 000</i>		
TOTAL GENERAL				<i>4 758 500 000</i>		

BUDGET : 4 758 500 000 FCFA

Tableau récapitulatif du Budget par axe stratégique (en FCFA)

Axes prioritaires	2012	2013	2014	Total	%
1. Renforcement des capacités	<i>294 000 000</i>	<i>84 500 000</i>	<i>73 000 000</i>	451 500 000	9,48%
2. Promotion de la participation citoyenne inclusive	<i>54 000 000</i>	<i>330 000 000</i>	<i>330 000 000</i>	714 000 000	15%
3. Réduction de la pauvreté et des disparités socioéconomiques	<i>1 379 000 000</i>	<i>1 010 500 000</i>	<i>773 500 000</i>	3 163 000 000	66,47%
4. Accès de tous à la justice et lutte contre les VBG et sur la sorcellerie	<i>211 000 000</i>	<i>97 000 000</i>	<i>72 000 000</i>	380 000 000	8%
5. Suivi-Evaluation	<i>5 000 000</i>	<i>15 000 000</i>	<i>30 000 000</i>	50 000 000	1,05%
TOTAL	1 943 000 000	1 537 000 000	1 278 500 000	4 758 500 000	100